

# Revue Mabillon : archives de la France monastique

Abbaye Saint-Martin de Ligugé. Revue Mabillon : archives de la France monastique. 1926.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:utilisationcommerciale@bnf.fr).

---

## LA CHRONIQUE DES PREMIERS CHARTREUX

---

*Knock; pass the wicket! Thou art come  
To the Carthusians' world-famed home.*

(MATTHEW ARNOLD.)

L'histoire des Chartreux est pauvre en récits originaux dont l'authenticité soit certaine, notamment pour la première période.

Le Couteux exagère, sans doute, lorsqu'il prétend qu'un « profond silence » fut observé dans l'Ordre à cet égard, jusqu'au temps du prieur Boson († 1313), obligé d'intervenir hautement pour la défense de ses frères (1). A aucune époque, on ne constate chez eux un véritable parti-pris d'isolement et de mutisme. Guigues l'ancien, qui fut le législateur de l'institut, donne l'impression d'une personnalité singulièrement vivante et libre de préjugés. Il aimait les livres, comprenait les bienfaits de l'étude, saisissait même l'intérêt des questions d'authenticité littéraire, témoin son travail sur les lettres de saint Jérôme; il a aussi publié une vie de saint Hugues, évêque de Grenoble († 1132), grâce auquel la Grande-Chartreuse reçut ses hôtes. D'autres faits montrent que les Chartreux ont laissé des traces positives de leur existence ici-bas. Nous en indiquerons quelques-uns tout à l'heure.

Pourtant, il reste vrai que la réserve était comme naturelle à ces saints religieux et que, dans leur retraite, ils ont parlé et fait parler d'eux le moins possible (2), ayant placé très haut le plan de leur vie. Leur contribution au Martyrologe officiel est remarquablement limitée. Si saint Antelme de Chignin et saint Hugues d'Avalon sont devenus des personnages célèbres, c'est précisément que leur élévation, l'un au siège de Belley (1163-1177), l'autre à celui de Lincoln (1186-1200), mit leurs vertus en pleine lumière, et qu'ils purent trouver, dans un milieu séculier, des biographes enthousiastes. Sur saint Bruno

---

(1) *Annales Ordinis Cartusiensis*, Montreuil, I, 1887, p. XLVI.

(2) Cf. PIERRE LE VÉNÉRABLE, *Miracul.* II, 2 : P. L., CLXXXIX, 946 a, l. 4 sqq.

lui-même — « *magister Bruno* », comme les annalistes de l'Ordre continuèrent longtemps de l'appeler (3) — nous savons peu de chose, au total (4), et le fameux récit de l'*Anastasis* qui aurait déterminé sa « conversion » ne vaut décidément que l'une de ces anecdotes banales qui eurent tant de succès au XIII<sup>e</sup> siècle, imaginées pour les besoins de la prédication (5). Les successeurs de saint Bruno jusqu'à Guigues, cinquième prieur, ne sont pas entièrement inconnus; car chacun d'eux a fait l'objet d'une courte notice, souvent répétée, mais dont il s'agit d'établir l'origine et de contrôler les témoins. Pour la suite, un annaliste du XIV<sup>e</sup> siècle a justement observé, dans un curieux passage (6), que toute chronique régulière fait défaut :

Et licet primi quinque priores hic inferius descripti in pluribus  
cronicis reperiantur, tamen successores eorum, qua nescio de causa,  
totaliter fuerunt obliuioni demandati, quod nulla ex eis memoria

---

(3) Saint Bruno ne prit place, officiellement, parmi les saints que sous Léon X (1514); cf. LE COUTEULX, *ib.*, p. 127. Mais l'Ordre n'avait pas devancé ce long délai, si l'on accepte le témoignage des livres cartusiens, qui n'est pas contestable. Nous possédons encore, en France, douze missels cartusiens, qui sont en majorité du XV<sup>e</sup> siècle; cf. V. LEROQUAIS, *Les sacramentaires et les missels manuscrits des Bibliothèques publiques de France*, Paris 1924 (n<sup>o</sup> 377, 447, 448, 551, 552, 653, 691, 749, 750, 824, 838, 855). Dans un missel de la Grande-Chartreuse qui vaut pour le XV<sup>e</sup> siècle (Grenoble 71 : n<sup>o</sup> 653), saint Bruno ne figure pas encore; il n'apparaît que dans les missels suivants vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle (en outre, dans un missel de Castres du XIV<sup>e</sup> siècle, Toulouse 107 : n<sup>o</sup> 448), mais toujours sous la forme d'une addition postérieure : Grenoble 70 : n<sup>o</sup> 691 (Grande-Chartreuse); Beaune 2 : n<sup>o</sup> 749 (Chartreuse de Beaune); Paris, Bibl. Nat. 12064 : n<sup>o</sup> 824 (Liget); Paris, Mazarine 425 : n<sup>o</sup> 838 ([Ypres?] avec la date de 1492). La solennité n'est indiquée de première main que dans le missel de Vauvert (Paris, Bibl. Nat. 1116, fol. 211 : n<sup>o</sup> 855), qui porte en effet la date de 1514. Je puis ajouter un autre livre de Vauvert (Paris, Bibl. Nat. 5260), martyrologe du XV<sup>e</sup> siècle, où la mention « beati Brunonis », le 6 octobre, est faite en marge et remonte au XVI<sup>e</sup> siècle (fol. 66<sup>r</sup>). D'autre part, le principal détail caractéristique des missels cartusiens est la fête de saint Hugues, évêque de Lincoln, au 17 novembre. La canonisation fut décrétée en 1220. Aux missels, dont le plus ancien paraît être le manuscrit de Charleville 154, qui provient du Mont-Dieu (début du XIV<sup>e</sup> siècle : n<sup>o</sup> 377), je joins un calendrier du Liget qui pourrait remonter à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle : Tours 1358, fol. 3-8<sup>r</sup>. En outre, on remarque au 1<sup>er</sup> avril la mention de saint Hugues de Grenoble (c'est-à-dire Hugues I<sup>er</sup> † 1<sup>er</sup> avril 1132), dans deux missels de la Grande-Chartreuse (n<sup>o</sup> 447, 653) et dans ceux de Castres (n<sup>o</sup> 448), Rehel (Metz 471 : n<sup>o</sup> 750) et Vauvert (n<sup>o</sup> 855).

(4) Voir, par exemple, la *Synopsis* de LE COUTEULX, *op. l.*, p. 130-134; et, pour le reste, cf. H. LOEBBEL, *Der Stifter des Carthäuser-Ordens, der Heilige Bruno aus Köln*, Münster 1899, p. 55-178 (excellent travail, cf. *Analecta Bollandiana* XIX, 1900, p. 54 sq., et qui serait de tout point recommandable, si l'auteur avait tâché de dépasser la littérature imprimée, pour atteindre les manuscrits).

(5) J'expliquerai mieux ma pensée ci-dessous : § VI, 2.

(6) Il se présente au début de la chronique *Quoniam*; voir ci-dessous III § IV 3<sup>o</sup> et IV § III. J'emploie principalement le manuscrit n<sup>o</sup> 44 de Charleville qui est de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et provient du Mont-Dieu; cf. *Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques des Départements*, série 4<sup>o</sup>, V 1879, p. 561 sq.

per aliquam scripturam penitus habebatur. Ceterum tamen unus monachorum dicte domus [magne Carthusie] librariam ac instrumenta ad dictam domum pertinencia custodiens, dicta instrumenta ex certa causa perlegens, in eis alios infrascriptos priores descriptos inuenit, eosque cum anno domini ibidem descripto ad partem annotans posteris nunciare curauit.

Il semble donc que ce travail d'historiographie, dont Martène a fait imprimer une mauvaise rédaction (7), ait été accompli au XIV<sup>e</sup> siècle et mis en œuvre aussitôt. L'auteur aura procédé de la même façon exactement que Le Couteulx, trois siècles plus tard, pour combler les lacunes de la tradition directe au moyen de pièces d'archives.

C'est la chronique dite des cinq premiers prieurs que je me propose d'examiner maintenant. Je la publierai même sous les deux formes qui nous en sont parvenues et dont ni l'une ni l'autre n'est bien connue.

La première, en fait, n'est accessible, communément, que dans un ouvrage de Labbe que l'on n'a pas souvent l'occasion de consulter (8). Les manuscrits en sont fort rares ; j'ai longtemps désespéré d'en retrouver un seul, avant d'avoir eu la bonne fortune de correspondre avec un savant Chartreux, aussi complaisant que savant, qui, profondément versé dans l'histoire de son Ordre, a bien voulu suppléer avec une patience et une générosité presque infinies à toutes les déficiences de mon érudition (9). Grâce à lui, j'ai pu renouveler le texte publié par Labbe.

Quant à la seconde rédaction, elle était encore inédite, moins la partie relative à saint Bruno, qui a été comprise dans le recueil des *Acta Sanctorum* (10), en qualité de « *Vita Antiquior (sancti Brunonis)* ». Il importait, m'a-t-il semblé, de replacer cette vie dans son vrai contexte.

Un problème délicat de critique se présente, à propos de ces recen-

(7) *Veterum scriptorum amplissima Collectio*, VI 1729, p. 151-209, d'après un manuscrit de Saint-Laurent de Liège; le texte est rempli d'interpolations qui proviennent de la chronique d'Henri Kalkar.

(8) *Nouae Bibliothecae manuscriptorum librorum Tomus primus*, Paris 1657, p. 638-640. Le Couteulx n'a donné que des fragments, difficiles à rajuster et un peu modifiés; je donnerai ci-après le détail de cette mosaïque.

(9) Je le nommerai, dût sa modestie s'en offenser; mais sans engager le moins du monde sa responsabilité dans la publication de ce travail, qui était aux trois quarts rédigé, quand l'idée me vint de chercher du secours. C'est le R. P. Dom Amand Degand, de St. Hugh's Priory, Parkminster. Outre diverses indications sur les personnes et les choses, je dois à Dom Amand une photographie du manuscrit de la Grande-Chartreuse, les variantes du manuscrit de Glandier, les références aux manuscrits de Munich, de Reun et de Venise.

(10) T. III d'octobre, 1770 (1868), p. 703-706: édition du P. Corneille de Bye (Byeus), 1727-1801; d'où *P. L.*, t. CLII, 1853, c. 481-492.



sions parallèles. La solution n'en est pas tout à fait certaine, à mon avis; mais, principalement, parce que les plus anciens manuscrits de la forme brève nous échappent. J'ai beaucoup hésité, pour mon compte, à m'engager dans la voie indiquée par les historiens modernes des Chartreux (11), et je crois encore que quelque obscurité subsiste. Néanmoins, il m'est possible de produire de précieuses confirmations, en faveur d'une date ancienne de la première rédaction, sous quelque forme qu'on imagine celle-ci.

Enfin, à l'aide des principales données fournies par les textes, il y a lieu de fixer la chronologie des premiers prieurs, qui ne va point,

(11) C'est-à-dire Le Couteulx, Byeus, Loebbel; on trouvera plus loin des références précises. Dom Charles Le Couteulx paraît avoir donné le branle. Je rappelle seulement qu'il travailla longtemps à Rouen, de concert avec les Pères Léon Le Vasseur et Jean Chauvet, puis résida dans la maison de la Grande-Chartreuse de 1686 à 1696; il mourut en 1709; voir la *Praefatio* de l'édition de Montreuil (qui a pour auteur D. Cyprien Bouhaix, auteur de *La Grande-Chartreuse par un Chartreux*). Mais, derrière l'édition de Montreuil (au moins pour le début du premier volume, paru en 1887), il y a de curieux faits qu'il est absolument nécessaire d'expliquer; ce problème m'a longtemps arrêté; je suis certain, maintenant, de l'avoir résolu. La première rédaction des *Annales* avait été conduite par Le Couteulx jusqu'en 1283 et comprenait six volumes (aujourd'hui, Grenoble ms. 1122). Il paraît que ce travail aurait été désavoué par Le Couteulx lui-même, dans une note retrouvée après sa mort, à cause de certaines parties insérées contre son gré. D. Innocent Le Masson, en effet, fit imprimer à la Correrie en 1687, sans tenir compte des protestations de l'auteur, un volume dont il n'existe maintenant que deux exemplaires (à Grenoble, sous la cote Y. 10). Or Byeus, en 1770, a rempli son *Commentarius Praevius*, notamment les chapitres qui concernent l'*Anastasis* (IX-XXIV : § 185-413 : P. L., CLII, 108-250), de longs extraits d'un ouvrage imprimé, mais anonyme, qui lui avait été communiqué par les Chartreux de Cologne (cf. P. L., ib., c. 22 c, l. 5 sq.); il le connaît comme un « *Annalium liber quartus* » (ib., c. 10 sq., 13, 22 etc.). D'autre part, Byeus connaît, d'après un manuscrit prêté de même par les Chartreux de Cologne, et emploie un « *Tractatus de Vita S. Brunonis* » (al. « *de S. Brunone* » : ib., c. 14, 15, 74, 91, etc.). Les citations qu'il fait de ce *Tractatus*, de temps à autre, font voir clairement que c'est là, sans aucune différence, la « *Vita sancti Brunonis* » qui sert de *Prooemium* aux *Annales* de Le Couteulx imprimées à Montreuil (t. I, p. III-cxviii). Il n'est pas moins clair que le *Liber quartus* est du même auteur que le *Tractatus*; très souvent, les mêmes arguments reviennent dans les mêmes termes; mais le *Liber quartus* est considérablement plus développé et apporte de très intéressantes remarques que le *Tractatus* ou *Prooemium* abrège. Par suite, il n'y a aucun doute que le *Liber quartus* est l'ouvrage de Le Couteulx imprimé en 1687. Le Couteulx avait donc écrit tout d'abord une immense dissertation sur saint Bruno, dont le *Prooemium* est un résumé postérieur et, vraisemblablement, un peu modifié quant au choix des arguments. Je me réserverai parfois à cette première rédaction, en la citant : Le Couteulx, *Annales* (ap. Byeus §). LOEBBEL s'est évidemment trompé en attribuant (*op. l.*, p. 38, n. 1, 94 et cf. p. 27) le *Liber quartus* à J.-B. Hoogweggde, vicaire de la Chartreuse de Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle; il y a peut-être confusion avec le Chartreux de Paris mentionné par Byeus § 18 (P. L., ib., 22 d, l. 1 sq.). — Byeus a fait un travail méritoire, mais trop long et difficile à lire; pour toute la partie relative à saint Bruno, il doit beaucoup à Le Couteulx, quoiqu'il saisisse bien les points faibles de son devancier. Enfin, Loebbel garde exactement les positions prises par Byeus. Précédemment, la question littéraire, à ma connaissance, n'avait été traitée

assurément, sans difficultés, tant qu'on n'a pas les faits devant soi (12).

Mais je dois dire, en outre, que mon principal souci a été de rechercher les manuscrits qui concernent l'histoire des Chartreux. Ces recueils sont beaucoup oubliés. Je n'ai pas retrouvé ni classé sans peine ceux que je puis citer. Les notes que j'ai réunies pourront servir d'une première mise de fonds, si quelqu'un est tenté d'explorer davantage la matière. Les exemplaires de la rédaction brève font défaut pour la plupart, comme je l'ai déjà rappelé; c'est un grave inconvénient. Je les indiquerai, en suivant ceux qui les ont vus, mais tout en faisant des réserves où il convient. J'analyserai à loisir les manuscrits relatifs aux Chartreux qui me sont passés par les mains et je rapprocherai ceux que mentionnent les bibliographes modernes.

Si fastidieuse qu'elle paraisse, cette partie de la tâche, à laquelle je vais m'appliquer tout d'abord, est la plus profitable, à mon sens. En tout cas, elle est nécessaire. Mieux vaudrait ne pas se mêler d'écrire l'histoire, aussi longtemps qu'on ignore ou qu'on embrouille les documents qui subsistent du passé.

Pour la clarté, on peut distinguer : le catalogue ou rédaction brève, la notice *Magister* qui se présente parfois à part, la chronique *Laudemus* ou rédaction prolixe, les chroniques postérieures et dérivées.

## I. LES EXEMPLAIRES DU CATALOGUE *MAGISTER*

Le Couteulx donne, habituellement, le nom de « *catalogue des premiers prieurs* » (1) à une série de notices sur saint Bruno et les premiers successeurs de celui-ci : Landuin, Pierre, Jean et Guigues; série qui commence, sans explications et peut-être même sans titre, par les mots : *Magister Bruno*. Parfois, cependant, l'annaliste appelle ces notices « *chronologie* » ou « *chronique* » (2), à cause des indications de temps qu'elles renferment. Enfin, pour les raisons qu'on verra

---

que par le P. Jean COLUMBI, S. J. (de Manosque en Provence, 1592-1679) : *Opuscula Varia*, Lyon 1668, p. 5-58 (*Dissertatio de Cartusianorum initiis*, contre Launoy); cet auteur eut entre les mains la plupart des textes qui importent à l'histoire des Chartreux et sut les employer assez bien; cf. *ib.*, p. 5, 30 sqq. Le tort principal de Le Couteulx est, si je puis dire, d'avoir noyé ses sources dans le flot monotone de son propre discours; mais c'est plutôt le défaut d'un genre.

(12) J'ai touché tout d'abord à ces questions, sans les avoir examinées d'assez près, dans la *Revue d'Ascétique et de Mystique*, t. V, 1924, p. 59-79, 127-158, à propos des écrits spirituels des deux Guigues; voir en particulier les notes 1, 5, 14, 19, 58 (addition).

(1) *Annales*, t. I, p. IV, XVIII, 8, 120, 155, 410.

(2) *ib.*, p. XCII, 32, 347.

plus loin, il dit aussi : « le catalogue de Guigues » (3), et distingue l'article ou « *Eulogium* » relatif à Guigues des articles précédents, qu'il désigne alors comme le « catalogue des quatre premiers prieurs » (4), c'est-à-dire Guigues exclu. Au contraire, Byeus réserve, d'une part, au même texte le nom de « *chronique des quatre premiers prieurs* » (5), mais en entendant bien que l'éloge de Guigues appartient à cette prétendue chronique en qualité de supplément ; et, d'autre part, le nom de « *chronique des cinq premiers prieurs* » (6) à la chronique que je qualifierai, au moyen de son premier mot : *Laudemus*, et qui est en effet une véritable chronique destinée à délimiter par des termes évidents la succession des prieurs.

Pour éviter toute confusion regrettable et ne rien préjuger, il convient de garder à la série complète des notices simples le titre justifié de *catalogue*, et même de joindre à cette définition le premier mot de la première notice ; soit : le catalogue *Magister*, en distinction de la chronique *Laudemus* (7). Mais il doit rester entendu que ces deux rédactions sont liées littérairement l'une à l'autre, de la manière la plus étroite, l'une étant la forme brève, l'autre la forme prolixie du même texte.

Quatre exemplaires du catalogue, à ma connaissance, ont été mentionnés par les érudits du XVII<sup>e</sup> siècle ; mais, pour l'un d'eux, l'on n'a qu'une vague référence de Le Couteux. Trois autres exemplaires complets sont encore conservés. Je décrirai ceux-ci en premier lieu, après avoir présenté, toutefois, le manuscrit de Launoy, qu'on pourrait soupçonner de n'être pas distinct du premier de nos manuscrits.

Il y a, de plus, une tradition particulière de la seule notice relative à saint Bruno. Je réserve cette série de faits pour une autre section, quoiqu'il s'agisse bien encore, strictement, du catalogue sous une forme encore plus réduite.

I. — Le premier auteur qui ait remarqué notre texte est Launoy (8), en 1646. Sous le titre factice : « *De Brunonis vita* », Launoy a rapporté

(3) *Ib.*, p. 52, 176.

(4) *Ib.*, p. IV, 120, 155, 396, 410 sq., 417.

(5) *Commentarius praeuius* § 6 : *P. L.*, CLII, 12 b, l. 7.

(6) *Ib.*, § 9 : *P. L.*, *ib.*, 13 d, l. 9. Dans les deux cas, Byeus déclare suivre l'usage des annalistes de l'Ordre ; cf. § 10, *ib.*, 14 a, l. 7.

(7) LOEBBEL, intéressé à saint Bruno exclusivement, appelle le premier texte : « Die sog. Chronik der fünf ersten Carthäuser-Prioren », et l'ouvrage suivant, conformément à l'édition incomplète des *Acta Sanctorum* : « Die sog. Vita Antiquior des hl. Bruno » : *op. l.*, p. 19-25, 25-31. On voit que ces différentes appellations, presque toutes arbitraires, devaient être ramenées à une norme.

(8) J. DE LAUNOY, *De uera causa recessus S. Brunonis in eremum dissertatio*, p. 45-47 ; je cite la troisième édition « auctior », Paris 1662.



une notice relative à saint Bruno, dont il fait grand cas, parce qu'elle passe sous silence la scène de l'*Anastasis* : « *Magister Bruno... post egressum Cartusiae* ». Il l'avait trouvée dans un « vieux » manuscrit de la Chartreuse de Paris, qui contenait « les Statuts et Coutumes de l'Ordre ». Cette notice était complétée par celles des successeurs de saint Bruno, jusqu'à Guigues compris.

Launoy ne donne point d'autres détails. Mais Le Couteulx, qui bataille ferme contre le célèbre Navarriste, coupable de scepticisme à l'égard de l'*Anastasis* (9), s'est procuré, soit directement soit par correspondance, plusieurs renseignements sur le manuscrit, dans le dessein de déprécier le plus possible le témoignage ou les raisonnements de son adversaire. Il nous apprend donc, tout en argumentant, que le volume ne comprenait pas tout à fait trente feuillets (10). Ceci est affirmé dans la rédaction définitive des *Annales* et concorde parfaitement avec une remarque du texte imprimé en 1687 sur l'ordre de D. Le Masson, remarque d'après laquelle les Statuts promulgués par le chapitre général en 1259, sous le priorat de Riffier, n'étaient pas encore compris dans le recueil (11). Puisque Launoy indique expressément, à côté des « coutumes », — c'est-à-dire le règlement de Guigues, — la présence de « statuts » (12), ceux-ci ne pouvaient être que les ordonnances de Jancelin (1223) et, sans doute aussi, de Bernard de la Tour (1248). Cet ensemble, en effet, était assez considérable pour remplir moins de trente feuillets d'un grand format. D'autre part, la Chartreuse de Paris fut fondée vers la fin de l'année 1257 à Gentilly, puis transférée à Vauvert en 1259. On est donc disposé à croire que le manuscrit en question avait été composé pour la fondation parisienne de saint Louis, entre 1257 et 1259, comme Le Couteulx lui-même en fait l'hypothèse dans sa première rédaction. Il est, d'ailleurs, loisible d'admettre que la transcription était un peu antérieure. Joceran, le premier prieur de Paris, venu du Val-Sainte-Marie, dans le Valentinois, avec quatre moines, aurait apporté pour la circonstance un volume terminé après la législation de 1248.

Malheureusement, dans les *Annales* éditées à Montreuil (13), Le Couteulx contredit son propre témoignage et, pour triompher plus

(9) *ANNALES*, t. I, p. XL, XLV, LVI, LVIII, LIX, etc.

(10) *Ib.*, p. XCIII : « ... cum uix triginta folia contineat ».

(11) *Annales* ap. BYRUS § 4 : *P. L.*, CLII, 11 a, l. 4 sqq.

(12) Sur la collection des Statuts cartusiens, cf. P. FOURNIER, *Catalogue général des Bibliothèques publiques...*, série 8°, t. VI, 1889, p. 196, n. 1 ; mais cette notice n'est pas tout à fait complète.

(13) *Annales*, t. I, p. XCII.

facilement de Launoy, reporte le travail de copie au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.

Voilà donc notre quiétude troublée. Mais l'on a toute raison de tenir pour suspect un jugement porté sur le caractère paléographique; car nous savons d'expérience qu'à défaut de données explicites et incontestables les anciens érudits se trompaient fréquemment et largement au sujet de la date des écritures. Le Couteux, en particulier, ne devait avoir qu'une médiocre connaissance des manuscrits proprement dits (14), puisque son œuvre repose avant tout sur des pièces d'archives et, vraisemblablement, sur des copies récentes. On peut maintenir, par conséquent, que le recueil de Launoy, eu égard à sa composition, remontait jusqu'à la fondation de la Chartreuse de Paris, en 1257, et même un peu au-delà. Il était encore conservé à Vauvert à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Je ne crois pas qu'il se trouve de nos jours dans les collections de la Bibliothèque Nationale. Plus probablement, il est perdu, comme tant d'autres.

Il est tentant, à vrai dire, de l'identifier avec le manuscrit suivant. Mais le texte imprimé par Launoy offre plusieurs variantes notables en regard du passage correspondant de ce manuscrit. Comme il n'y a aucune raison de penser que Launoy n'ait pas cité exactement un morceau auquel il attachait grand prix, force est de renoncer à une conjecture attrayante de prime abord, mais contrariée par une observation plus attentive.

II. — La communauté de la Grande-Chartreuse, établie maintenant près de Lucques (15), possède, sous la cote *B. I. 551*, un volume de 114 feuillets (225 × 165), qui est l'œuvre d'une seule main, quoique celle-ci devienne plus cursive et capricieuse, plus semblable au style des chartes, à partir du *fol. 92*. Cette partie pourrait donc être quelque peu postérieure; mais l'unité de l'ensemble est rendue certaine par cette souscription, dont la forme est peu commune et trahit tant l'époque que la qualité du copiste :

Misereatur Dominus Deus famuli sui Balduini qui hunc librum cum magno labore fecit mediante obedientia (*fol. 112<sup>v</sup>*).

(14) A propos d'un autre manuscrit, il se réfère à un correspondant parisien « in huiusmodi caracteribus uersatissimus » : *ib.*, p. XLVII.

(15) J'ai dit plus haut (Introd., n. 9) que je devais l'indication de ce manuscrit à un correspondant; les principaux détails viennent donc aussi de lui; pour les notes marginales de Le Couteux, j'emploie les photographies qui m'ont été communiquées des premières pages.

La provenance précise n'est pas indiquée. Toutefois, en haut de la première page, on lit une note de Le Couteulx (16) :

Ce ms. est du trezieme siecle et nous a esté donné par le Ven. P. D. Maurin Prieur de Paris.

Si nous n'avions identifié déjà le manuscrit de Vauvert, signalé en 1646 par Launoy, rappelé nettement par Le Couteulx lui-même une quarantaine d'années plus tard, nous serions portés à regarder l'exemplaire transmis par Maurin comme l'ancien recueil datant de la fondation parisienne. J'ai fait remarquer qu'il n'y a pas coïncidence entre la tradition textuelle rapportée par Launoy et le témoin qui nous est conservé. En outre, il est notable que Le Couteulx, en qualifiant ce dernier, ne mentionne point le nom de Launoy, qu'il n'aurait pas omis, vraisemblablement, s'il avait pensé recevoir du prieur de Paris le manuscrit même de Vauvert.

Au contraire, la date indiquée n'est pas discutable. Le Couteulx a dû la déduire de la composition du recueil. Pour nous, sans autre donnée, l'écriture pourrait remonter aux premières années du XIII<sup>e</sup> siècle, voire à la fin du XII<sup>e</sup>. Mais le contenu décide la question.

Après le catalogue (*fol. 1<sup>r</sup>-2<sup>v</sup>*) et dès le bas de la page où s'achève la notice de Guigues, le copiste a commencé de transcrire les *capitula* des Coutumes de Guigues (17). Celles-ci vont jusqu'au *fol. 35* (18). Nous avons ensuite les statuts désignés plus haut, avec une série d'autres décrets promulgués entre 1248 et 1259, c'est-à-dire après Bernard de la Tour et avant Riffier.

Le volume a donc été composé dans cet intervalle. Bauduin devait être un homme âgé, sa manière d'écrire étant conforme à celle des générations précédentes. Pour le reste, le manuscrit de Launoy était, apparemment, tout à fait semblable, excepté la différence du format. Les deux recueils pouvaient donc être étroitement liés; l'un aura été

(16) Deux autres notes de Le Couteulx ornent les marges du premier feuillet : « les quatre premiers chapitres de cette chronologie des Prieurs de Chartreuse ont esté composez par nostre P. Guigue ou par son ordre, car ils se sont trouvez dans ses coustumes qu'il envoya à la chartreuse du Mont Dieu la première année de sa fondation » (*fol. 1<sup>r</sup>*, dans la longueur de la page); — « Cet elloge de nostre P. Guigue auroit bien pu estre faite (*sic*) par S<sup>t</sup> Antelme puisque je lay trouvee (*sic*) dans un Ms plus ancien que celui cy. apres quelques Coustumes dont ce S<sup>t</sup> semble estre l'auteur » (*fol. 1<sup>r</sup>*, en regard du début de la dernière notice, celle de Guigues).

(17) Le titre « Sequuntur capitula consuetudinum do(m)ni Guigonis prioris cartusie » a été inséré par une main postérieure (XIV<sup>e</sup> siècle).

(18) C'est encore un nouveau détail qui empêcherait de confondre le volume de la Grande-Chartreuse avec le manuscrit de Launoy, supposerait-on qu'en mentionnant « moins de 30 feuillets », pour représenter ce manuscrit, Le Couteulx n'ait tenu compte que du texte des Coutumes.

copié sur l'autre, pour des raisons qui nous échappent, par exemple en vue d'une fondation qui n'aboutit pas, si bien qu'au XVII<sup>e</sup> siècle il n'y avait plus aucun intérêt à garder deux volumes à peu près identiques.

Quoi qu'il en soit, le manuscrit remis par Maurin à la maison-mère est désormais pour nous, dans la pénurie des textes, un témoin de premier ordre.

III. — En 1909 et durant les années suivantes, se trouvait sur le marché un autre recueil de la législation cartusienne qui était en vigueur avant le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle (19). Où qu'il soit passé depuis lors, on peut en parler comme d'un document valable.

Il est un peu plus ancien que le manuscrit de la nouvelle Grande-Chartreuse, et sa provenance est certaine. Toutefois, il donne, dans l'ensemble, un texte moins soigné; et c'est ce qu'on constate également en étudiant la lettre du catalogue. Aussi bien, celui-ci est déplacé (*fol.* 46<sup>v</sup>-48<sup>r</sup>). Il fait suite aux Coutumes de Guigues, sous un titre particulier :

*Expliciunt Consuetudines Cartusiae. De prioribus Cartusie. I. Magister Bruno...*

Après quoi, la compilation de Jancelin est transcrite; mais les *Statuta de reformatione*, émis en 1248, ne sont pas donnés. Tout à la fin (*fol.* 125), on remarque une liste des prieurs de Glandier, au diocèse de Tulle, chartreuse qui fut fondée en 1219. Le volume remonte donc aux débuts de cet établissement. Or, de première main, la liste ne dépasse point le quatrième prieur : *Petrus de Elmcenc*, qui fut promu à sa charge entre 1230 et 1234. Elle a été continuée ensuite, au moyen d'inscriptions successives, jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle. Ainsi, la rédaction de la matière principale a pour termes extrêmes les années 1230-1248.

IV. — Il subsiste à Venise un troisième exemplaire, qui provient de la Chartreuse de Montelli et date du XV<sup>e</sup> siècle. Il a été décrit brièvement par G. Valentinelli (20) : San Marco, Hist. Eccl. n<sup>o</sup> 174, 63 fol. (160 × 110).

On y voit tout d'abord (*fol.* 1-27) une chronique cartusienne du

---

(19) N<sup>o</sup> 2107 du marchand de Munich, Ludwig Rosenthal (d'après un prospectus communiqué en 1909); ensuite n<sup>o</sup> 3856 du *Katalog 150, Bibliotheca Liturgica* (pars II), avec une mise à prix de 1500 marks. Il n'était pas encore vendu en 1912; mais il aurait trouvé acquéreur, ces dernières années, vraisemblablement en Amérique. — Pour cette notice encore, je dépends entièrement du religieux que j'ai nommé.

(20) *Bibliotheca manuscripta ad S. Marci Venetiarum*, t. V, 1872, p. 337.



XIV<sup>e</sup> siècle que j'aurai d'autres occasions de mentionner : « *Chronica priorum maioris domus Cartusie* ». Je la distinguerai par son premier mot : *Quoniam*. Elle se continue ici, paraît-il, jusqu'en 1379.

La suite doit représenter un archétype beaucoup plus ancien ; à savoir : notre catalogue complet en cinq notices (*fol. 28-29*) et les Coutumes bien définies : « *Consuetudines Cartusie ueteres sub d(om)no Guigone priore* » (*fol. 29-59*).

Tels sont, autant que nous sachions, les seuls témoins du texte qu'on puisse encore interroger et qui nous renseignent aussi sur la nature du contexte. Je reviens maintenant aux exemplaires attestés dans le passé, plus ou moins bien connus.

V. — Labbe a fait imprimer, en 1659, un groupe de notices qu'il intitule : « *De institutionibus ordinis Cartusienensis siue de S. Brunone, de Landuino, de Petro Francisco, de Ioanne Tusco ac Guigone a Sancto Romano primis Cartusiae prioribus* » (21). La première notice correspond, moins quelques mots, à celles dont Launoy avait tiré parti. Il était dès lors évident que le reste coïncidait de même. C'est le texte sur lequel on s'est longtemps appuyé, faute d'autres informations. Cette édition reste précieuse. Le contexte, malheureusement, demeure inconnu ; on peut seulement conjecturer qu'il y a par derrière un archétype du Mont-Dieu. L'âge de la transcription n'est pas non plus déterminé.

Labbe employait un manuscrit de Saint-Remi de Reims qui a péri, sans doute, dans l'incendie de 1774. Toutefois, la partie principale du texte et la disposition des notices sont garanties par une copie faite en 1626 par le rémois Jean Rogier pour André Duchesne (22) : « *Inci-pit de institutionibus Cartusienensis ordinis. Primum de magistro Brunone.* »

VI. — Le Couteulx déclare en un endroit, à propos de Guigues (23), qu'il dispose de deux exemplaires « *ante annos quingentos exarata* », c'est-à-dire, strictement, datant du XII<sup>e</sup> siècle. Or, un peu plus haut, dans la marge, il indique : « *Chron. ms. Cart. c. 5* ». Cette référence

(21) Voir ci-dessus (Introd., n. 8) la référence précise. Il est curieux que TH. RAYNAUD S. J. cite déjà, en 1647, le manuscrit de Saint-Remi ; cf. *Trinitas-patriarcharum*. Lyon, 1<sup>re</sup> partie : *S. Bruno stylita mysticus*, p. 61. Quelque érudit de la Compagnie, Sirmond peut-être, avait dû prendre note du texte en question, et c'est ainsi que Labbe l'aura connu à son tour et publié.

(22) Bibliothèque Nationale, fonds français, n° 8335, *fol. 50-51*. De cette copie, on a tiré aussi une copie moderne : Reims, n° 1638, *fol. 15-16*.

(23) *Annales*, t. I, p. 347.



pourrait être discutée, parce qu'on la trouve encore, appliquée sans distinction à la chronique *Laudemus* (24). Mais, ailleurs, faisant mention du « catalogue » expressément, l'annaliste note plus clairement, toujours dans la marge : « *Codex Maj. Cartus.* (25) » Il est donc vraisemblable que l'un des deux exemplaires censés du XII<sup>e</sup> siècle était réellement un manuscrit de la Grande-Chartreuse; car, pour le reste, Le Couteulx paraît employer le manuscrit du Mont-Dieu dont il va être question tout à l'heure (26). Mais, aujourd'hui, ces indications ne sont recueillies que pour mémoire et sous réserve, puisque les manuscrits ont disparu.

Dans le fonds de la Grande-Chartreuse à Grenoble, qui, cependant, n'a pas subi trop de pertes, on ne retrouve en tout et pour tout, en

(24) Voir par exemple, *ib.*, p. 417.

(25) *ib.*, p. 8. Mais à noter qu'ailleurs (p. XLVII) il tient « l'autographe » pour disparu.

(26) Il ne le mentionne formellement que deux fois : d'abord au cours de son exposé, puis dans la marge : *ib.*, p. XCII et 17. Habituellement, il réfère : « Catal. ms. 4 primorum Cartus. Priorum » ; mais, souvent aussi, il ne donne aucune indication. Reste à savoir, en outre, la part que les éditeurs ont prise à ce travail bibliographique. Certains cas me semblent suspects. De plus, Le Couteulx lui-même est inconsistant. Par exemple, la lettre relative au Mont-Dieu, adressée par Guigues en 1136 à l'archevêque de Reims, est citée une première fois dans la marge : « Ex codice Cart. Montis Dei » (*Annales*, t. I, p. 306); mais, plus loin (*ib.*, p. 405), l'auteur déclare, en plein texte, que cette même lettre a été retrouvée à la Chartreuse de Cologne et qu'il la publie d'après cette copie. — A noter que GANNERON avait déjà recueilli le texte d'après le manuscrit du Mont-Dieu évidemment, dans ses *Centuries du pays des Essuens* (éd. P. LAURENT, Paris 1893, p. 271 : t. IV des *Annales* de Ganneron). Le manuscrit de Cologne, passé ensuite dans le fonds Phillipps (n° 556), est depuis peu à Copenhague : S. 2911 ; cf. E. JOERGENSEN, *Catalogus codicum Latinorum medii aevi Bibliothecae regiae Hafniensis*, I, 1923, p. 89 sq. Mais la description manque des références littéraires. Le manuscrit, qui est du XV<sup>e</sup> siècle, renferme les œuvres de Barthélemy d'Utrecht; à la suite (fol. 174-181), une main postérieure a transcrit les six lettres suivantes, dont plusieurs sont très précieuses, quoiqu'on les ignore généralement : (1) lettre de saint Bruno envoyée de Calabre à ses premiers disciples : *Cognito rationabilis...* (publiée par Surius, sans doute d'après ce même manuscrit, réimprimée par LE COUTEULX, *Annales*, t. I, p. 87-89, et BYEUS, P. L., CLII, 418 sq., également par Mabillon, *Annales O. S. B.* [ad ann. 1099, n. 109]; on peut discuter au sujet de la date; Le Couteulx voudrait que ce soit 1094; Mabillon et Byeus doivent avoir raison; le texte s'entend mieux en 1099 ou 1100; Landuin trouva la mort peu après, revenant de Calabre, et cette belle lettre, omise parmi les œuvres de saint Bruno, est comme le testament du fondateur); — (2) autre lettre, non moins importante, de saint Bruno à son vieil ami *Radulphus Viridis*, prévôt de Reims : *Veteris approbatae...* (donnée par BYEUS, op. l., 420-424, d'après notre manuscrit; cf. LE COUTEULX, *Annales*, t. I, p. LXXXII, 101); — (3) lettre de Guigues à Innocent II : *Multas ad uestri apostolatus...* (LE COUTEULX, *ib.*, p. 342-344 et P. L., CLIII, 600); — (4) lettre de Guigues au cardinal Aimeri : *Quam grata fuerit...* (publiée par HORSTIUS d'après notre manuscrit : P. L., *ib.*, 595; cf. LE COUTEULX, I, p. 335 sq.); — (5) lettre de Guigues à Hugues prieur du Temple : *Quoniam in reuertendo...* (P. L., *ib.*, 598; LE COUTEULX, I, 311 sq.); — (6) lettre de Guigues à Rainaud de Reims : *Laetificavit nos...* (voir ci-dessus les références à Ganneron et à Le Couteulx).

relation avec le sujet qui nous occupe, qu'un texte tardif de la Chronique *Laudemus*. J'ajouterai une seule remarque, qui me semble importante, en raison du cas que l'on fait de l'exemplaire particulier du Mont-Dieu. Étant admis que la Grande-Chartreuse possédait un exemplaire du catalogue qui remontait au XII<sup>e</sup> siècle, nous pouvons être sûrs que les cinq notices y étaient d'une seule venue et que l'article consacré à Guigues ne se distinguait en rien des précédents; sinon, Le Couteulx aurait pris acte, bruyamment, de cette différence.

VII. — J'en arrive au manuscrit dont la perte est la plus fâcheuse; car j'ai peu d'espoir qu'il subsiste encore. Si nous l'avions sous les yeux, il serait aisé de porter un jugement ferme sur le catalogue; et si les choses étaient telles qu'on nous les présente, ce document, désormais net et approximativement daté, aurait la plus grande valeur; la discussion littéraire ne vaudrait pas même la peine d'être prolongée, et l'édition des textes pourrait être aussi beaucoup simplifiée. Mais force est d'accepter les conditions de notre mauvais sort et, par suite, de prendre les précautions nécessaires contre de trop graves erreurs.

Pour ne rien devoir à Launoy ni même à Labbe, Le Couteulx fait connaître, en quelques lignes triomphales (27), un manuscrit qui serait l'exemplaire des Coutumes cartusiennes remis par Guigues lui-même, en 1136, aux premiers moines, partant pour le Mont-Dieu. Guigues y aurait ajouté, en guise de préface, les notices de saint Bruno et des trois premiers prieurs; après sa mort, quelqu'un aurait inscrit, à la suite, son propre éloge, un peu plus développé. Au moment où Le Couteulx met au point ses Annales, ce volume était gardé par les Chartreux du Mont-Dieu « avec une grande vénération comme de précieuses reliques ».

Si nous n'avions que ce témoignage et la référence, déjà rappelée, aux deux manuscrits du XII<sup>e</sup> siècle, dont l'un était certainement le susdit exemplaire, il y aurait lieu, je crois, de se tenir dans un prudent scepticisme. Le Couteulx pourrait être soupçonné de n'avoir connu que par ouï-dire et grâce à une copie le texte du Mont-Dieu. Mais la première rédaction des Annales, citée par Byeus, donne des renseignements beaucoup plus détaillés qui méritent, à tout le moins, d'être pris en considération (28). Voici les faits.

---

(27) *Annales*, t. I, p. XCII.

(28) *Annales* ap. BYEUS § 4-6 : P. L., CLII, 11 sq. M. L. ROYER, bibliothécaire de la ville de Grenoble, m'a fait savoir que ce passage se retrouvait exactement dans l'exemplaire imprimé (t. II, lib. IV, c. 1, p. 32).

Les Chartreux du Mont-Dieu possédèrent jusqu'à la Révolution un manuscrit des *Coutumes* publiées par Guigues vers 1127, qui passait pour être aussi ancien que la fondation, apporté depuis la Grande-Chartreuse jusqu'à la lointaine maison des Ardennes. A la fin du volume, en effet, les souscriptions suivantes avaient été tracées :

Ex eremo Carthusiae olim, modo eremi de monte Dei ab anno  
MCXXXVI.

Gaufredus prior de monte Dei habuit ex dono domni Guigonis.

Ces lignes exprimaient la tradition reçue au Mont-Dieu. Mais leur rédaction même ne semble pas ancienne. De plus, l'établissement du Mont-Dieu, regardé comme l'exécution d'une suprême pensée de Guigues et le début de l'expansion cartusienne hors des limites de l'ancien royaume de Bourgogne (29), puis, peu après, connu partout grâce à la *Lettre aux Frères*, à laquelle on associa très vite le nom de saint Bernard (30), cet établissement donc grandit comme une légende, au sein de l'Ordre. A la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, les religieux de cette chartreuse, fiers de leurs origines, eurent le souci de raconter leur propre histoire (31). Il se pourrait que l'exemplaire des *Coutumes* qu'ils conservaient ait été mis en évidence, pour tout cela, et rattaché aux circonstances de la fondation; d'autant plus que la lettre de Guigues à Rainaud, archevêque de Reims, fait mention des « coutumes » cartusiennes, sinon de leur texte même (32).

L'inscription qu'on produit n'est donc pas plus convaincante, au bout du compte, que le témoignage de Le Couteulx touchant l'écriture. Le cas est pourtant meilleur, tel qu'il est exposé dans l'ancienne rédaction des *Annales*. Celle-ci, en effet, donne une analyse tout à fait minutieuse des premiers feuillets du volume.

Les notices de saint Bruno, de Landuin, de Pierre-François et de Jean couvraient la première page et la majeure partie de la page suivante. Immédiatement à la suite, sans laisser même une ligne d'intervalle, le copiste avait transcrit les *Coutumes*, c'est-à-dire, d'abord, leurs « *capitula* », qui occupaient encore les pages 3 à 5. Il n'y avait, ainsi, aucune différence de rédaction entre le texte des notices et le texte des *Coutumes*. Ceci représente l'état original du manuscrit. Car,

(29) Cf. *Revue d'Asc. et de Mystique*, V, p. 133.

(30) *Ib.*, p. 144 sqq.

(31) Manuscrit n° 44 de Charleville (2°) : *Historia fundationis domus Montis Dei regulae Cartusiensi addictae* : « *Vir beate memorie dompnus Odo...* ». Ce texte est édité dans le *Catalogue général*, op. l., p. 563-565.

(32) *Annales*, t. I, p. 306, 405 sq.; voir ci-dessus n. 26, au sujet de la lettre *Lactifcauit*.

en réalité, les quelques lignes au bas de la seconde page qui auraient dû offrir les premiers titres de la table, étaient grattées, et une autre main, « plus récente, très ancienne néanmoins », avait commencé d'écrire, après la notice de Jean quatrième prieur, c'est-à-dire au bas de la page, la notice de Guigues, qui s'achevait ensuite sur un demi-feuillet adventice. De quoi l'on conclurait strictement que l'éloge de Guigues fut ajouté après sa mort, les articles précédents étant tenus pour un élément de la copie primitive faite à la Grande-Chartreuse, du temps même de Guigues.

J'ai cru devoir répéter clairement ces indications et rappeler le sens qu'on leur donne, non seulement pour qu'on ne m'accuse pas d'atténuer la valeur des faits, mais, bien plus, de peur que ceux-ci ne finissent par être oubliés. Ils sont sans doute intéressants et même suggestifs. Si, comme je l'ai dit, nous avons la chance de pouvoir encore les contrôler, il n'y aurait qu'à s'incliner de bon cœur. Malheureusement, sans même examiner pour le moment la question littéraire, nous n'avons pas l'assurance que la rédaction des Coutumes et des notices antécédentes remontait, comme on le prétend, à l'époque de Guigues. En cet ordre de choses, si délicat, on ne peut nous obliger à décider par les yeux d'autrui. Supposé que le volume ait été composé en la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, si près qu'on voudra de l'an 1150, l'argumentation n'a plus d'effet; l'autorité de Guigues serait absolument hors de cause. Or, encore une fois, quelle preuve avons-nous qu'il n'en fut pas ainsi? Le sentiment des religieux du Mont-Dieu ne suffit pas à emporter la conviction. Quant à l'omission de l'éloge de Guigues et à son addition postérieure, ce sont des incidents qui peuvent être expliqués par des causes fort simples : l'inattention du premier copiste d'une part, la découverte de cet oubli d'autre part.

Bref, le témoignage des manuscrits, dans la mesure où nous connaissons ces derniers, ne nous autorise pas, de ce seul chef, à rapporter à Guigues la composition des notices de saint Bruno et de ses trois premiers successeurs, sous la forme où nous lisons ces notices dans le catalogue *Magister*. Ce qu'on peut maintenir en revanche, par suite de la nature du contexte certifié dans la plupart des manuscrits, c'est que le catalogue complet des cinq notices se présentait normalement au début d'un groupe des Coutumes.

En outre, une phrase de la chronique *Laudemus* confirme assez probablement cette tradition particulière, et permet peut-être aussi d'en fixer le point de départ dans la maison de la Grande-Chartreuse. A la fin des développements relatifs à saint Bruno, le chroniqueur reproduit cette information du catalogue, à savoir que le fondateur



mourut en Calabre onze années environ (*plus minus*) après son départ de la Chartreuse du Dauphiné, et il ajoute ces mots :

sicut in libro Consuetudinum domni Guigonis, que sunt in domo Cartusiae, continetur.

Il est naturel d'entendre cette incise comme une référence directe à un exemplaire plus ou moins typique des Coutumes, qui contenait en même temps le catalogue. C'est du moins là une explication défendable (33). Mais on ne pourrait, à mon jugement, aller plus loin, et prétendre que le catalogue était la préface normale et obligatoire des Coutumes : d'abord, parce que le lien qui rattacherait ces notices au texte des Coutumes, déjà précédées d'une lettre d'introduction ou « *Prologus* », n'existe pas ; ensuite, pour une raison de fait. Je n'ai point procédé à l'inventaire complet des manuscrits que nous avons encore des Coutumes ; j'en ai pourtant noté deux qui sont du XII<sup>e</sup> siècle (34). L'un provient de Signy, attribuable même à la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle et, sans doute, dérivé du Mont-Dieu (35) ; l'autre provient de Cîteaux (36). Or l'un et l'autre n'offrent rien que le texte simple des Coutumes, et l'exemplaire de Signy commence bien par la série des quatre-vingts *capitula* (37). Si le manuscrit disparu du Mont-Dieu était aussi remarquable qu'on veut le croire, il est fort contrariant d'observer que celui de Signy en omet le principal ornement.

---

(33) Cf. BYEUS, *Commentarius praeuius* § 11 : P. L., CLII, 14 d, l. 7 sqq., et cf. ib., 492, n. 28 ; plus clairement LOEBBEL, *op. l.*, p. 21. Mais ce dernier suppose gratuitement que les notices, c'est-à-dire pour lui les quatre premières, avaient été conçues par Guigues pour tenir lieu d'une préface. Byeus est beaucoup plus vague et comme incertain de sa propre pensée ; dans l'édition de la *Vita Antiquior* (§ 24), il présente l'incise comme une fiction : « *Errorem hic in biographo nostro cubare indubitatum est.* »

(34) D. AMAND m'a écrit qu'il ne connaissait de même que ces deux manuscrits anciens, après quoi quatre ou cinq exemplaires du XV<sup>e</sup> siècle ; je crois avoir noté aussi ces derniers. Une nouvelle édition des Coutumes est très désirable, celle de Le Masson étant faussée par l'esprit de parti. La rareté des manuscrits s'explique simplement par les réformes succesives, auxquelles j'ai fait allusion, de Jancelin, Bernard de la Tour et Riffier. Le code de Riffier devint tout de suite officiel, reléguant dans l'ombre, puis dans l'oubli, les plus vénérables traditions de l'Ordre.

(35) Bibliothèque Nationale, lat. 4342 (ancien Faure 161) : moyen format, 32 feuillets ; le catalogue de Mellot date faussement du XIII<sup>e</sup> siècle. Au bas de la première page, on lit l'*ex libris* de Signy et cette note est aussi du XII<sup>e</sup> siècle : « *Liber sanctae Mariae Signiaci* ». On est fort tenté de faire intervenir ici Guillaume de Saint-Thierry, grand admirateur de l'Ordre et panégyriste des solitaires du Mont-Dieu († v. 1149).

(36) Bibliothèque de la ville de Dijon n° 616.

(37) « *Incipiunt capitula consuetudinum Cartusiae* » ; après quoi, de même ; « *Incipit prologus consuetudinum Cartusiae* » (*Amicis et fratribus in Christo...*) « *Capitulum I de officio diuino* » (*A kalendis...*) ; et pour finir : « *Expliciunt consuetudines Cartusiae* ».



II. LES TÉMOINS DE LA NOTICE *MAGISTER*

Aux exemplaires du catalogue, il convient de joindre, pour présenter un tableau plus net des faits épars, quelques témoins secondaires de la première notice.

Saint Bruno est assez souvent nommé par les auteurs de la fin du moyen âge. On s'aperçoit que ces références dépendent évidemment du catalogue, ou d'une forme quelconque du catalogue. La scène de l'*Anastasis* n'y figure point : ce dont Launoy n'a pas manqué de faire état ; et, d'ailleurs, les termes mêmes de la notice primitive reparaissent. Le catalogue *Magister* est donc seul en cause, à l'exclusion de la chronique *Laudemus*, qui semble n'avoir guère été connue en dehors de l'Ordre avant la fin du moyen âge. L'un de ces extraits représente, sans aucun doute, une tradition distincte. Les autres pourraient avoir, dans la littérature des chroniques non cartusiennes, un point de départ commun ; je n'ai pas cherché à les dénombrer ; il suffisait de définir le type.

D'autre part, on rencontre plusieurs manuscrits qui contiennent le texte entier de la notice *Magister*, seule retenue du groupe des cinq notices. Cette circonstance expliquerait exactement les références littéraires. Bien plus, l'on a encore un manuscrit des Coutumes dans lequel la notice *Magister* se présente seule. Sans vouloir mettre trop de logique dans la filiation des textes, on a là du moins une image de la réalité, celle-ci dût-elle être beaucoup plus complexe.

Je me contente d'indiquer les faits brièvement. Ils n'ont, par eux-mêmes, qu'une médiocre importance. Ils nous permettent, cependant, de constater une certaine diffusion du catalogue et de mesurer, tout en même temps, le renom du fondateur des Chartreux. Ils montrent, à cet égard, que, dans le vaste monde du moyen âge, le célèbre écolâtre de Reims, dont la nouvelle du décès, aussitôt colportée, avait donné lieu de tous côtés à un remarquable tribut d'hommages (1), n'a laissé finalement qu'un très vague et bref souvenir, qui doit exclusivement sa forme à la liste des prieurs ; d'où il ressort que cette liste est le seul document authentique dont l'Ordre put longtemps se prévaloir.

---

(1) Voir le texte du « rouleau » mortuaire, imprimé à Bâle vers 1514, à savoir l'encyclique envoyée de Calabre et les 178 « titres » : dans *P. L.*, CLII, 553-606 (avec l'annotation de BYEUS) ; cf. LE COUTEULX, *Annales*, t. 1, p. 134-149, et BYEUS, *Commentarius praeuius* § 24-25. L'original, malheureusement, a péri dans un incendie.

I. — Ralph Higden, moine de Saint-Werburgh, Chester (1299-v. 1363), consacre aux Chartreux un chapitre de son *Polychronicon*, au dernier livre : « *Qualiter ordo Cartusienis incepit* » (2). Presque toute la notice *Magister* est démarquée en premier lieu ; la suite est composée de renseignements sur les observances cartusiennes à partir des Coutumes. Ces morceaux et leur arrangement prouvent qu'un exemplaire des Coutumes qui renfermait pour le moins la notice propre à saint Bruno était passé en Anglerre. La tradition de la Grande-Chartreuse aurait pu, en effet, être portée, dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, à la Chartreuse de Witham, Somerset, dont saint Hugues, plus tard évêque de Lincoln, fut le premier prieur, après avoir rempli les fonctions du procureur à la maison-mère.

Le même développement sur les Chartreux est inclus dans le *Chronicon* d'Henry Knighton de Leicester (3), qui vivait à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Il est clair que cet auteur n'a eu d'autre peine que celle de copier le chapitre de Ralph Higden.

II. — Un morceau beaucoup plus court fait écho à la même notice *Magister* ; en voici les termes :

Bruno natione Teutonicus ex urbe Colonia, litteris apprime eruditus, Remensis ecclesiae canonicus et scholarum magister, relicto saeculo eremum Cartusiae fundat...

Il paraît avoir été fort répandu. On l'a signalé particulièrement dans la Chronographie de Sigebert de Gembloux († 1112). Mais une interpolation est certaine, en l'espèce ; le passage ne se trouve que dans les anciennes éditions (4), lesquelles ne représentent probablement qu'un manuscrit du XV<sup>e</sup> siècle (5). On a encore cité les *Flores Historiarum* d'Adam, saint Antonin de Florence, une chronique belge du XV<sup>e</sup> siècle (6). Il doit y avoir nombre d'autres répliques. La plus notable est celle qui se lit dans le *Speculum Historiale* (7) de Vincent de Beauvais († v. 1264). Vincent pourrait avoir été le principal propaga-

(2) Lib. VII et dernier, cap. 4 : éd. J. R. LUMBY, Londres, t. VII, 1879, p. 304 sq. ; plusieurs variantes rejetées par l'éditeur sont meilleures que le texte adopté. Au contraire, le morceau attribué par Le Couteux à Higden (« Lygden » sic : *Annales*, t. I, p. LXXIV sq.) est apocryphe.

(3) Lib. II, cap. 3 : éd. J. R. LUMBY, Londres t. I, 1889, p. 75.

(4) Paris 1513 (princeps) ; d'où PISTORIUS, 1583 (cité par LAUNOY, *op. l.*, p. 65). Pour le vrai texte, voir *P. L.*, CLX, 221 sq., qui reproduit l'édition de L. BETHMANN.

(5) Cf. BETHMANN, *M. G. H.*, *Scriptores*, t. VI, 1844, p. 195.

(6) Cf. LAUNOY, *op. l.*, 70 sq., 90 sq.

(7) Lib. XXVI, cap. 28 (éd. princeps, 1494).

teur de ce couplet. Mais il y a peut-être aussi, par derrière, une chronique française du XIII<sup>e</sup> siècle, qui n'a pas encore été déterminée. Au-delà encore, il y a nécessairement un exemplaire du catalogue.

III. — Un groupe de manuscrits bavarois, tous conservés à Munich, atteste également la notice, complète cette fois. Ce sont des recueils composites de la fin du moyen âge, qui dépendent apparemment les uns des autres (8).

*Clm.* 7685 (Indersdorf), XV<sup>e</sup> siècle, fol. 192<sup>v</sup>;

*Clm.* 7714 (même provenance), ann. 1447-1453, fol. 344<sup>r</sup>;

*Clm.* 17502 (Scheyern), XV<sup>e</sup> siècle, fol. 251<sup>v</sup>;

*Clm.* 28216 (provenance indéterminée), ann. 1381-1382, fol. 188<sup>v</sup>.

La notice est comprise, parmi diverses autres pièces, dans une apologie dont l'origine ne peut être que cartusienne et qui avait, en effet, pour dessein de défendre les observances de l'Ordre, attaquées dans cette région du Danube. Ces pièces « justificatives » sont distribuées sous deux titres : « *Rigor ordinis Cartusienensis* », « *Origo ordinis cartusienensis* ». La notice *Magister* du catalogue convenait juste au second chef.

IV. — Le manuscrit n<sup>o</sup> 43 de l'abbaye cistercienne de Reun, en Styrie, donne peut-être raison de cette tradition germanique. C'est un recueil dans lequel une main du XIII<sup>e</sup> siècle, assure-t-on (9), a inséré les Coutumes de Guigues, accompagnées de la notice *Magister* (fol. 202<sup>r</sup>-214<sup>v</sup>).

Cette disposition rappelle le manuscrit de Glandier, qui est l'un des témoins du catalogue complet. Il est aisé, dès lors, d'établir la série des dégradations successives. Dans tous les cas, le catalogue a pour principe un manuscrit des Coutumes de Guigues.

### III. LES RECUEILS DE LA CHRONIQUE *LA VDEMVS*

La chronique *Laudemus*, ainsi distinguée grossièrement du catalogue *Magister*, est le texte que Le Couteulx a dénommé la « chronique anonyme » ou simplement « notre Anonyme », « l'Anonyme » (1), et Byeus, « la chronique des cinq premiers prieurs » (2). Elle a pour

(8) Voir *Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae regiae Monacensis*, t. III-IV, 1868, etc.

(9) Cf. *Xenia Bernardina*, I, 1889 (*Handschriften-Verzeichnisse*), 1, p. 32.

(1) *Annales*, t. I, p. XLVII, LII, LIII sq., 6 sq., 12, 121, etc.

(2) Voir ci-dessus n. 17.

traits principaux, outre son cadre chronologique : le titre, qui en fait expressément une chronique des origines cartusiennes; le court prologue, destiné à justifier l'ouvrage : « *Laudemus uiros gloriosos parentes nostros...* »; une assez longue vie de saint Bruno, développée à partir des données mêmes qu'on trouve dans le catalogue; enfin, les notices des quatre premiers successeurs de saint Bruno, assez peu différentes de celles du catalogue. Je me borne pour l'instant à cette description matérielle, sans poser encore la question littéraire, qui est subordonnée à la lecture des textes parallèles et à la connaissance des manuscrits.

Quelques manuscrits ont été signalés dans le passé, qui sont apparemment perdus ou dont l'identité n'est pas certaine. Le Couteulx connaissait un exemplaire du Mont-Dieu (3), dont la trace a disparu depuis lors; il s'y réfère une fois, dans la marge (4), et c'est peut-être d'après ce volume qu'il cite, ailleurs encore, des parties de l'ouvrage (5). Mais il a dû connaître un manuscrit au moins de la Grande-Chartreuse, qui subsiste. On peut entendre, en effet, dans ce sens une référence marginale (6). De plus, dans un autre contexte, il déclare connaître, à la Grande-Chartreuse, trois recueils qui comprenaient le traité *Veritatem* (7), attribué par lui au prieur Boson; or, ce traité est ordinairement lié à la chronique.

Columbi mentionne également un exemplaire qui ne devait pas différer beaucoup de tel ou tel des nôtres (8). Petreius, enfin, a eu sous les yeux l'exemplaire de la Chartreuse de Cologne (9), le même exemplaire qui a fourni à Byeus sa « *Vita Antiquior* » de saint Bruno (10); ce volume, après avoir voyagé, est maintenant conservé à Berlin.

Je décrirai plus complètement les recueils de Paris et de Londres, qu'il m'a été permis d'étudier. Ils pourront servir de type, les mêmes textes revenant presque invariablement. On se rendra familières, par

(3) *Annales*, t. I, p. XLVII.

(4) *Ib.*, p. 12.

(5) *Ib.*, p. LIV, LV.

(6) *Ib.*, p. 417 (dernière référence).

(7) *Annales*, t. V, p. 29. Un de ces recueils avait été envoyé de Bruxelles et correspond, peut-être, à l'un des manuscrits que j'indiquerai. Les deux autres appartenaient vraisemblablement au fonds propre de la Grande-Chartreuse : le premier copié au temps du prieur Guillaume Raynaud (1367-1402), et maintenant en défaut; le second d'une main italienne et daté de 1528; je l'identifierais avec le manuscrit de Grenoble n° 417.

(8) COLUMBI, *op. l.*, p. 32-35.

(9) *Bibliotheca Cartusiana*, Cologne 1609, p. 121.

(10) *Commentarius praeuius* § 9 et 10 : P. L., CLII, 13 sq., et cf. 481 sq.

ce moyen, les principales pièces relatives à l'histoire des Chartreux, qui circulaient dans l'Ordre vers la fin du moyen âge. J'ajouterai, d'ailleurs, une dernière section pour indiquer le surplus des textes cartusiens qui ne rentrent pas dans ce cadre.

I. — Le manuscrit latin n° 5654 A de notre Bibliothèque Nationale est un recueil factice qui paraît avoir été formé par Jacques-Auguste de Thou, dont la signature orne la première page du volume (11). Il passa entre les mains de Colbert après la vente de 1680, avec les plus anciens articles de la collection, puis finalement dans le Cabinet du Roi (12). On y distingue quatre parties ou fragments indépendants les uns des autres à l'origine, dont le seul lien réel est le sujet, à savoir l'institut des Chartreux, mais un lien dû simplement au collecteur.

1<sup>re</sup> PARTIE. Elle comprend les feuillets 1 à 56, écrits en une grosse gothique du XIV<sup>e</sup> siècle : aucune provenance n'est indiquée.

1<sup>o</sup> : fol. 1-6<sup>r</sup>. — *Incipit tractatus siue cronica de narratione inchoationis et promocionis ordinis Cartusienis. In nomine domini. Amen.*  
« Laudemus uiros gloriosos parentes nostros... domino spiritum commendauit. Anno domini M<sup>o</sup> C. XXXVII<sup>o</sup>. »

Les mots placés entre guillemets suffiraient à faire reconnaître notre chronique, si déjà le titre donné ne la définissait abondamment. Ce titre reprend presque textuellement la dernière phrase du prologue :

... de antiquis sapientibus et sanctis fundatoribus et promotoribus ordinis Cartusienis aliqua ad eternam memoriam narraturi...

Néanmoins, il est anormal et, très probablement, ne représente pas la vraie tradition. On lira en effet plus loin (IV 2<sup>o</sup>) une rubrique proprement dite, qui a dû fournir ce libellé.

2<sup>o</sup> : fol. 6<sup>r</sup>-10<sup>r</sup>. — *Incipit tractatus magistri Ernouldi de esu carniū.*  
« Aduersum me loquebantur qui sedebant in porta et in me psallebant qui bibebant uinum. Christus hiis uerbis conqueritur de Phariſeis et legis peritis... »

L'abstinence rigoureuse des Chartreux paraît avoir été un sujet fréquent de discussion. Arnould de Villeneuve (v. 1240-1311) était un médecin dont les œuvres très nombreuses, presque toutes d'ordre technique, sont assez bien connues (13). Le traité susdit forme le der-

(11) Je suppose qu'il s'agit bien de Jacques-Auguste I<sup>er</sup> († 7 mai 1617), qui avait pris beaucoup de peine pour se constituer une bibliothèque; cf. H. HARRISSE, *Le Président de Thou et ses descendants...*, Paris 1905, p. 1-30.

(12) D'où les anciennes cotes : Colbert 3806, Regius 4564-65.

(13) Voir la notice de B. HAURÉAU, *Histoire littéraire de la France*, t. XXVIII, 1881, p. 26-126.



nier article de l'édition lyonnaise de 1520 (14), où il est mieux présenté : « *Tractatus de usu carniū pro sustentatione ordinis Carthusiensis contra Iacobitas.* » Dans une collection des écrits d'Arnaud, qui provient de la cathédrale de Metz (15), on lit encore un autre titre : « *Tractatus de redargutione illorum qui reprehēdunt < ordinem > Carthusiensem super administratione carniū in mortis articulo.* »

3° : fol. 10<sup>r</sup>-14<sup>v</sup>. — *Epistola summo pontifici mittenda si contra ordinem Cartusiensem uellet facere aliquam nouitatem.* « Sanctissimo ac superuenerabili patrum patri domino Clementi sacrosancte Rome ac uniuersalis ecclesie pontifici diuina prouidencia summo pontifici... Refulgens in maiestate uestra diuine uirtutis omnipotencia... »

Nous retrouverons ce document qui est de l'année 1311 et se rattache à la procédure du concile de Vienne, tenu en cette même année. Il a pour auteur Boson, prieur de la Grande-Chartreuse (1278-1313) et pour destinataire le pape Clément V (1305-1314), qui prit ensuite l'Ordre sous sa protection. Il a été publié par Le Couteulx (16).

4° : fol. 14<sup>v</sup>-56<sup>v</sup>. — *Incipit prefatio in tractatu de origine et ueritate perfecte religionis.* « Veritatem meditabitur guttur meum et labia mea detestabuntur impium. In uerbis istis Salomon promittit se facturum duplex opus sapientie... inquirere proponimus et tractare. » (fol. 15<sup>v</sup>) *Incipit tractatus de origine et ueritate perfecte religionis ad honorem dei et defensionem sancti ordinis Cartusiensis compilatus.* « Veritatem... detestabuntur impium. Secundum beatum Ieronimum triplex est ueritas scilicet uite, doctrine et iusticie... (fol. 56<sup>v</sup>)... et labia mea libere detestabuntur impium quamlibet contrarium dicere presumeret (17). Amen. » *Explicit tractatus de origine et ueritate perfecte religionis quem quicumque legerit orare dignetur pro illo peccatore qui hunc ad honorem dei et ad defensionem sancti ordinis Cartusiensis compilauit.*

Columbi avait remarqué le même *explicit* dans son manuscrit de la chronique *Laudemus*, et celle-ci précédait le traité *Veritatem* (18).

(14) N° LIX selon l'énumération d'HAURÉAU, *ib.*, p. 87.

(15) Bibliothèque de la ville de Metz n° 173, XIV<sup>e</sup> siècle (n° 8). Hauréau a noté ce manuscrit et un autre conservé à Vienne (Autriche) n° 4259.

(16) *Annales*, t. V, p. 42-47 (début : « *Praefulgens...* ») ; et cf. t. I, p. 43. Cette lettre avait été signalée tout d'abord par Petreius (voir ci-dessous), avec l'autre lettre écrite par Boson dans la même circonstance. A propos de ces textes, Hauréau s'est départi de sa prudence accoutumée ; car on lit dans une insignifiante notice de *l'Histoire littéraire*, *ib.*, p. 470 sq. : « Nous doutons que ces deux lettres aient été conservées... »

(17) Les autres manuscrits donnent une phrase plus correcte (voir II 2°).

(18) *Op. l.*, p. 35.

L'un des documents employés par cet historien était donc plus ou moins semblable à notre premier fragment de Paris (19).

L'*explicit* porte évidemment la marque de l'auteur et laisse entendre que celui-ci, par humilité, ne voulait pas se faire connaître; mais peut-être cet auteur estimait-il aussi, justement, qu'il n'y avait aucune raison de signer une collection de textes sans véritable originalité. Le Couteulx, qui a publié çà et là quelques passages du traité (20), encore inédit pour le reste (21), ne se lasse pas de l'attribuer au prieur Boson (22). Il semble en effet que cet ouvrage apologétique, pieux fatras sur la vie solitaire où dominant, sans principe d'ordre, les citations de saint Augustin et des lettres papales, ait eu pour occasion prochaine la tenue du concile de Vienne. Boson, responsable alors des destinées de l'Ordre, peut donc fort bien avoir inspiré la compilation. Pourtant, c'est seulement par conjecture que son nom est mis en avant. D'autre part, une tradition ferme, la seule qui nous soit parvenue, assure que le compilateur s'appelait Guillaume d'Ivrée. La présence de ce chartreux italien à la Grande-Chartreuse est, en outre, certifiée pour l'année 1310 (23). Tout ceci s'ajuste donc à merveille; mais le rôle ou la part de Boson restent invérifiables, et Le Couteulx

(19) Le Couteulx constate, au contraire, que son manuscrit du Mont-Dieu offre un arrangement inverse.

(20) *Annales*, t. I, p. 14 sq., 37 sq., 276 sq., 304 sq.

(21) Le morceau le plus intéressant est une pièce de vers introduite en ces termes : « Item quidam presbiter qui dulcedinem fructuum celle gustauerat et uirtutum eius efficaciam senserat experimento sensibili certificatus satis iocunde et uere uite solitarie laudes et celle prerogatiuas metricè descripsit in hunc modum » (manuscrit du British Museum, fol. 115<sup>r</sup>). Suivent cinquante-trois hexamètres léonins :

« Hoc sonat inclusa	Carthusia quod tercio tusa.
Nos includamus	ergo carnemque teramus.
In cella stantes	cur uenimus huc meditantes.
Patres sectantes	carnis motus relegantes.
Cella deo grata	nutuque dei fabricata.
In summis arche	nausique Noe patriarcho.

.....  
Hoc pater hoc flamen      hoc filius annuat amen. »

Cette pièce a été copiée assez souvent, mais, croirais-je, en dépendance du traité *Veritatem*. Cf. F. SCHILLMANN, *Verzeichniss der lateinischen Handschriften (zu Berlin)*, III, 1919, p. 189. On ajoutera le manuscrit de Copenhague S. 3389 8<sup>o</sup>, XV<sup>e</sup> siècle, fol. 281 (qui fait lire le premier vers : « ... Cartusia quidem caro tusa »).

(22) Voir les passages indiqués n. 20; sans la moindre réserve, Boson est donné comme l'auteur, avec une référence marginale comme celle-ci : « *Boso de orig. et ueritate relig. ms.* », et cf. t. V, p. 28, 57; souvent aussi dans la première rédaction des *Annales* ap. BYEUS, par exemple § 201, 224; BYEUS proteste mollement § 14, 201, etc.

(23) L'acte d'union avec Chalais est signé, entre autres personnes, par « Guillelmus de Yporegia », qui se qualifie lui-même : « *monachus ordinis Cartusiensis* », indiquant par là qu'il n'était pas religieux de la Grande-Chartreuse. Cf. LE COUTEULX, *Annales*, t. V, p. 27.

excède un peu, à son ordinaire, quand il consent tout au plus à faire de Guillaume d'Ivrée un copiste au service de Boson (24).

2° PARTIE. Elle consiste seulement en un cahier dépareillé qui remonte au XIV<sup>e</sup> siècle, ou même plutôt à la fin de ce siècle, et qui devait occuper la dernière place dans le manuscrit duquel il a été détaché. En haut de la première page, on lit cette note d'une main moderne : « *Chartreux* ». Baluze, qui fit connaître à Le Couteulx ce fragment (25), sans le distinguer du reste du volume, entendit que la note visait la Chartreuse de Paris. En quoi il paraît avoir eu raison (26). Mais il se méprit lui-même et il induisit en erreur Le Couteulx, en donnant pour date à l'ensemble le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle (27); l'écriture contredit absolument cette estimation.

1° : fol. 57. — || « cenobitica quam uadat ad solitariam. 16. Quomodo antiquitus anachorite se habebant... 51 Quare ordo Carl(usien-sis) non accepit aliquam regulam specialem. »

Il n'y a aucun doute que cette table incomplète, sur laquelle Le Couteulx garde le silence, ne l'ayant vraisemblablement pas comprise, corresponde aux derniers chapitres du *Tractatus de origine et ueritate perfectae religionis*, que nous connaissons maintenant grâce à la première partie du recueil (28). Était-elle isolée dans le manuscrit dont elle provient, ou bien faisait-elle suite à une copie complète du *Traité*? L'une et l'autre hypothèse sont admissibles. La seconde semble plus probable, quoique je n'aie rencontré encore aucun exemplaire du *Traité*, qui soit accompagné de la même table.

(24) *Annales*, t. I, p. XLVI, LIV, et t. V, p. 29. Il est plus absolu dans la première rédaction (ap. BYEUS).

(25) *Ib.*, p. XLVII.

(26) L. Delisle n'a pu identifier que quatre manuscrits de la Chartreuse de Vauvert, passés dans les collections de la Bibliothèque Nationale : *lat.* 3348 A (ancien Noailles) qui renferme des œuvres de Raymond Lull, *lat.* 3597 de l'année 1461, *lat.* 4219 de l'année 1484, et *fr.* 1029 (ancien de Thou-Colbert) qui renferme des sermons de Gerson. Cf. *Le Cabinet des Manuscrits*, II, p. 252. On ajoutera donc le fragment susdit, le missel de 1514 (voir Introd. n. 3) et le manuscrit latin n° 458 (XV<sup>e</sup> siècle), où se trouvent les *Méditations* de Guigues l'ancien ; cf. *Revue d'Ascétique et de Mystique*, V, 1924, p. 67, n. 25. La Bibliothèque Mazarine possède un épistolier du XIV<sup>e</sup> siècle qui avait appartenu tout d'abord à la Chartreuse de Liège : n° 436. A l'Arsenal, sous le n° 780, XIV<sup>e</sup> siècle, on conserve un recueil complet des Coutumes et statuts dont la provenance immédiate est le fonds des Barnabites de Saint-Éloi, mais que je soupçonne d'avoir été d'abord à Vauvert.

(27) Le Couteulx, prenant à la lettre l'estimation de Baluze (« 450 annorum »), dit : vers 1240, et suppose par suite que l'exemplaire avait été apporté depuis la Grande-Chartreuse jusqu'à Paris pour la fondation.

(28) Ci-dessus, 4°.

2° : fol. 58-61. — *Cronica de exordio ordinis Cartusiensis. Prefatio.*  
« Laudemus uiros gloriosos et parentes nostros... domino spiritum commendauit. Anno domini M° C. XXXVII°. »

Nous avons donc ici, sous un nouveau titre, le texte transcrit en premier lieu dans la première partie du recueil. Les deux contextes ne devaient pas différer beaucoup, et c'est pourquoi je suis porté à croire que le *Tractatus de origine et ueritate perfectae religionis* était donné en entier dans la portion de la deuxième partie qui fait défaut.

3° : fol. 61-64<sup>r</sup>. — *Bernardus de contemplacione.* « Cum die quadam... ut hoc et alia impedimenta auferat a nobis. Amen. Explicit. »

C'est un mauvais texte de l'opuscule qui est intitulé communément « *Scala claustralium* » et dont l'auteur véritable est apparemment Guigues le jeune. L'attribution à l'abbé de Clairvaux dans les manuscrits privés du prologue, qui sont de beaucoup les plus nombreux, est un fait bien connu; et l'on voit, dans la circonstance, que les Chartreux ont vite oublié les droits littéraires de leur Ordre (29).

La seconde moitié du fol. 64<sup>r</sup> et toute la page suivante sont restées blanches, donnant à croire qu'elles terminaient ainsi le manuscrit original.

Les deux autres fragments du recueil, qui sont en papier et attribuables au XV<sup>e</sup> siècle, ne méritent qu'une indication rapide, leur contenu étant indifférent à la présente enquête; mais on remarquera la provenance certifiée du troisième (30). De Thou aura voulu grouper plusieurs morceaux tirés par lui de diverses Chartreuses.

3° PARTIE : fol. 65-89.

1° fol. 65-71. Deux lettres d'un prieur de la Grande-Chartreuse à un religieux chartreux : « Quia quesuisti frater dilecte... »; « Dubitare de sanctitate... » Une main contemporaine indique que les correspondants s'appelaient l'un et l'autre Boniface.

2° fol. 71-75. Divers morceaux ou extraits dénués d'intérêt.

Les trois feuillets qui suivent ont été laissés en blanc.

3° fol. 80-89. Actes pontificaux relatifs à l'institut cartusien, depuis Alexandre III jusqu'à Martin V.

(29) A ce sujet, voir *Revue d'Asc. et de Mystique*, *ib.*, p. 75-79, 127-135.

(30) Au moyen du rarissime *Catalogus Bibliothecae Thuanae* (Paris 1879), j'ai réussi à identifier un autre manuscrit de Font-N.-Dame que le président s'était approprié; c'est un précieux exemplaire des prières de saint Anselme qui s'appelle maintenant *lat. 5584* (fol. 109-172, XIV<sup>e</sup> siècle), le *Thuanus* 267 de Gerberon (cf. *P. L.*, CLVIII, 32 b, 33 a, etc., 709, etc.). Par suite, je conjecture que le président s'est procuré d'autres manuscrits de ladite Chartreuse, en particulier la grande collection ascétique du XIV<sup>e</sup> siècle, importante à beaucoup d'égards, devenue notre *lat. 2042* (*Colbert 80, Regius 3635.3*).



En haut de fol. 80<sup>r</sup>, on lit cette note : « *Iste liber est domus fontis beate Marie in Valesio ordinis Cartusiensis...* »

4<sup>e</sup> PARTIE : fol. 90-105. Texte relatif à l'élection du prieur général des Chartreux.

II. — Le manuscrit n° 15835 des Additions du Musée Britannique à Londres (201 feuillets) est vraisemblablement d'origine anglaise (31). Comme le précédent, il est composé de textes étrangers les uns aux autres (32); mais ceux-ci sont plus étendus et doivent avoir été réunis dès le XV<sup>e</sup> siècle, dans une Chartreuse probablement. Au bas du fol. 200<sup>r</sup>, on voit les traces d'un *ex-libris*, malheureusement indéchiffrable. Je mentionne, sans m'y arrêter davantage, la première partie : fol. 1-96, XIV<sup>e</sup> siècle : commentaire de l'*Aue Maria* (33) et homélies dominicales; — et la troisième : fol. 163-200, fin du XIII<sup>e</sup> siècle : ouvrage de Burchard sur les Lieux-saints (34). Au contraire, la seconde partie (fol. 97-162) nous concerne directement; elle constitue un manuscrit autrefois indépendant, qu'on pourrait rapporter à la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.

1<sup>o</sup> : fol. 97-104<sup>r</sup>. *Incipiunt cronice ordinis Carthusiensis*. « *Laudemus uiros gloriosos parentes nostros... quieuit in domino. Cui est honor et gloria in eternum. Amen.* » *Explicit cronica de ordine Carthusiensi*.

L'*explicit* de ce troisième exemplaire de la chronique *Laudemus* répète exactement le titre énoncé dans l'*incipit* du second. Nous tenons donc là, probablement, le vrai titre traditionnel. A part cela, les trois exemplaires fournissent le même texte; mais celui-ci omet le dernier paragraphe de la notice de Guigues (35) et présente ainsi une autre finale.

Aussitôt après, une première rubrique associe le nom de Guillaume

(31) Il fut acquis par les *Trustees* du Musée en 1846, à la vente Asher.

(32) Le Catalogue moderne (1864) donne une fausse impression, en disant seulement que les textes sont « de différentes mains des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles ».

(33) Fol. 2-67<sup>v</sup> : *Prologus beati Io(hannis) super Aue Maria*. « *Quoniam ut ait beatus Ieronimus nulli dubium quin totum ad gloriam et laudem pertineat dei quidquam digne genitricis sue impensum fuerit... Aue Maria... fructus uentris tui. Audi dulcissima uirgo Maria audi noua audi filia... liberalissimus communicator sui benedictus fructus uentris sui. Qui cum patre...* » Cet ouvrage, compris parmi les œuvres de S. Bonaventure sous le titre : *Speculum B. M. Virginis*, est tenu pour apocryphe; cf. F. a FANNA, *Ratio nouae collectionis operum... S. Bonauenturae*, Turin 1874, p. 32 (n° 39).

(34) Fol. 163-195 : *Descriptio locorum terre sancte*. Burchard, ici qualifié « de Monte Syon », vivait vers 1283. Le manuscrit serait donc à peu près contemporain. La Description est suivie de quelques petits morceaux. — Le dernier feuillet du volume (fol. 201) est adventice et remonte au XIV<sup>e</sup> siècle.

(35) Voir l'édition ci-dessous : V § 8.



d'Ivrée avec le traité *Veritatem*. Le traité fait suite, tel que nous le connaissons déjà d'après la première partie du manuscrit de la Bibliothèque Nationale; puis on lit un chapitre de supplément, encadré dans un double *explicit*. Enfin, une nouvelle rubrique, assez longue, tire de l'ombre, quelque peu, le mystérieux Guillaume d'Ivrée.

2° : fol. 104<sup>r</sup>-160<sub>z</sub>. *Qui quantis laudibus et quam magnis preconiiis quam graciosis priuilegiis quam fecundis meritis quam iucundis premiis et uita heremetica et solitaria describantur in sequenti tractatu quem magister Gullermus de Yporregia cognomento Crassus pro defensione (36) predicti ordinis conscripsit lucidius apparebit.*

*Incipit prefacio in tractatum de origine et ueritate perfecte religionis.* « Veritatem meditabitur... (fol. 105<sup>v</sup>)... » *Explicit prefacio. Incipit liber.* « Veritatem meditabitur... (fol. 159<sub>z</sub>)... impium quemlibet contraria dicere presumentem. » *Explicit.*

(fol. 160<sup>r</sup>) « Stetit autem ordo Carthusiensis... (fol. 160<sup>v</sup>)... et hec de ista materia dicta sufficiant (37). » *Explicit liber de origine et ueritate perfecte religionis.*

(36) *defefensione* Ms. (sic).

(37) Voici le texte de ce morceau qui est une sorte de résumé et donnera quelque idée de l'ouvrage qu'il termine : « Stetit autem ordo Carthusiensis a primitiua sui institutione semper in gracia ecclesie Romane : ita bene a XII uel pluribus sanctissimis summis pontificibus non solum fuit approbatus et confirmatus, sed eciam excellenter et magnifice commendatus et amplis et graciosis priuilegiis dotatus et multis graciis et beneficiis premunitus. Cuius antiquitas et uetustas stabilitatis et bone perseuerancie sue non paruum comprobant argumentum, quia ordo Carthusiensis per XV annos antequam ordo Cysterciensis inuenitur et noscitur institutus. De quo Alexander III<sup>us</sup> priori et fratribus Cartusiensibus ita scripsit : « Cum sitis religioni et honestati fauente domino dediti et operibus caritatis intenti preter commune debitum nos spirituali prerogatiua tenemur diligere et fouere », et cetera, quere supra de summis pontificibus et numero eorum. Cum igitur ordo Cartusien-sis a tot et tantis uiris sanctissimis et excellentissimis summis pontificibus fuerit approbatus et confirmatus, et non solum a primaria sui institutione, sed eciam postea mediis temporibus et tandem modernis et quasi presentibus, continuatis laudibus quasi continue, sic excellenter et magnifice commendatus et tam fide dignis, immo dignissimis testimoniis sublimatus, non uidetur quod circa ipsum oporteat per sedem apostolicam seu sanctum concilium aliquam fieri nouitatem. Beatus quoque Bernardus ita scribit de ordine Cartusiensi in epistola missa ad eosdem fratres habitantes in domo Montis Dei inter ceteras laudes et instructiones eiusdem ordinis, ita dicens : « Epulari in domino et gaudere oportet quia christiane religionis speciosissima porcio » et cetera, quere supra. Et quere super uerbum Christi : Multi sunt uocati ; quere supra usque illud : Omnia sunt uerba. Ieronimus supra in epistola ad Eustochium : « De cibo uero et potu taceam, cum eciam languentes ibi aqua frigida utantur et coctum aliquid accepisse luxuria sit. » Et beatus Clemens in Itinerario libro VII refert sibi beatum Petrum dixisse : « Panis mihi solus cum oliuis et raro eciam cum oleribus in usu est. Indumentum autem hoc quod uides, tunica cum pallio. Et hec habente aliud non requiro, hoc mihi sufficit. » Et si cui fortassis non plene satisfaciunt suprascripta, alibi prolixius et plenius inuenient de ista materia disputatum. Cum ergo ordo Cartusien-sis a tot et tantis uiris tam sanctissimis ita certa testimonia habeat sanctitatis, non expedit nec

*Hunc librum composuit et compilauit pro defensione (38) ordinis Carthusiensis magister Gullermus de Yporregia cognomento Crassus qui fuit generalis quasi in omni sciencia primo existens in ordine Predicatorum per XXX annos postea in ordine Carthusiensium per XXIII annos et ibi feliciter obdormiuit in domino.*

L'on n'a aucune raison de révoquer en doute cette notice, écrite après la mort de Guillaume par quelqu'un qui devait être bien informé, plus probablement par un religieux de la Grande-Chartreuse. Le compilateur n'avait pas voulu décliner ses qualités; pourtant, son nom ni ses antécédents n'étaient ignorés, puisqu'il avait séjourné à la Grande-Chartreuse en 1310 (39). Il ne sied donc pas de lui préférer Boson, à propos du traité *Veritatem*. Mais, en dehors de ladite notice, on ne sait rien de précis sur le personnage, qui aurait pu naître vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et passer la majeure partie de sa vie dans son pays natal. Si savant qu'il ait été au témoignage du rubriciste (*generalis quasi in omni sciencia*), décoré même du titre de « *Magister* », les Prêcheurs l'ont totalement oublié. Les Chartreux ne sont guère mieux renseignés sur leur confrère, et l'on serait fort en peine de lui assigner une date approximative sans sa signature sur l'acte de 1310 (40). Petreius qui avait lu la rubrique du traité dans le recueil de Cologne avoue par deux fois son ignorance (41). Columbi l'appelle : « *Guilelmus de Elbura seu de Yporegia* »; il est possible que le premier nom, étranger à nos manuscrits, soit une glose introduite dans celui que Columbi a employé (42). Outre le traité *Veritatem*, Petreius avait remarqué à Cologne un second ouvrage « *in defensione Cartusianae religionis* » (43). Le Couteulx sait de même qu'on possédait au Mont-

---

oportet circa ipsum aliquam facere nouitatem et hec de ista materia dicta sufficient. » (Au lieu du mot *quere*, plusieurs fois répété, le copiste a toujours écrit : *quare*. J'ai corrigé de même deux ou trois autres bévues trop grossières.)

(38) *defessione* Ms. (sic).

(39) Voir ci-dessus n. 23.

(40) Toutefois, j'ai noté une remarque de C. J. MOROTIUS, *Theatrum chronologicum sacri Cartusiensis ordinis* (Turin 1681), p. 71 sq., qu'il m'est impossible d'expliquer; après avoir répété Petreius au sujet de Guillaume d'Ivrée, cet auteur ajoute : « *Aeuum desideratum a Petreio et Rossoto indicant Theophilus Raynaudus et Comes Manzinus in suis ad uirtutem Incentiuis seu Gestis Diui Brunonis, editis Bononiae; iisdem uiuebat 1313 et 1315.* » J'ai en vain parcouru l'opuscule de Raynaud sur saint Bruno (voir ci-dessus I note 21) et n'ai pu retrouver celui de Manzini.

(41) *Bibliotheca Cartusiana*, p. 121 : « *Incertum quando uixerit* »; « ... *sed quando auctor in uiuis fuerit, non ita.* »

(42) *Op. l.*, p. 4, 31, 35; Columbi indique clairement : « *his enim duobus nominibus appellatum inuenio* » (p. 31). Il date lui aussi, je ne saurais dire pourquoi (voir n. 40) : « *anno 1313* ». Peut-être une pièce qui mentionnait « *Guillelmus de Elbura* » à la date de 1313 nous échappe-t-elle maintenant.

(43) *Op. l.*, p. 121.

Dieu un écrit de Guillaume intitulé « *De laude Cartusiensis ordinis contra detrectatores* » et commençant par les mots : « *Eremetica uita est...* » (44). Cet écrit n'a pas été retrouvé, que je sache.

3° : fol. 160<sup>v</sup>-162<sup>r</sup>. « *Sanctissimo et superuenerabili patrum patri domino Clementi... Refulgens in maiestate uestra...* » — « *Sanctissimo... Quia non solum meo sed eciam sociorum meorum iudicio... Valeat semper in domino uestre excellencia maiestatis per tempora longiora. Datum Cartusie VI° kalendas octobris.* »

Ce sont les deux lettres de Boson à Clément V; par la seconde, datée du 26 septembre 1310, le prieur général s'excuse de ne pouvoir aller lui-même au concile selon le mandat du pape, mais il accrédite un représentant (45).

III. — Le manuscrit n° 417 de la Ville de Grenoble a été décrit par M. Paul Fournier (46), mais incomplètement, de notre point de vue. Le présent bibliothécaire, M. L. Royer, a bien voulu satisfaire ma curiosité, avec beaucoup d'obligeance, au sujet tant de ce manuscrit que du n° 420, où l'indication du Catalogue permettait de soupçonner le texte de la Chronique *Laudemus*. Il résulte de l'examen que le n° 417 est le seul exemplaire de l'ancien fonds de la Grande-Chartreuse qui nous rende maintenant cette chronique (47). Il est du début du XVI<sup>e</sup> siècle (48), et l'œuvre d'une main italienne, en 67 feuillets.

La chronique *Laudemus* est transcrite en premier lieu (fol. 1-13), sous ce titre : *In nomine domini nostri Iesu Christi et beatissime uirginis Marie. Amen. Magister Gulgielmus de Yporigia magnus et eloquens theologus et sancte conuersationis uite de ordine Predicatorum primo et postea Cartusiensis monachus infrascripta composuit tam ex his que alibi inuenit quam ex his que a se ipso compilauit ad honorem sanctissime Trinitatis.*

Il y a donc ici rappel de la seconde rubrique du manuscrit de Londres, relative à Guillaume d'Ivrée; mais un rappel lointain qui déforme non moins la réalité que la lettre. Le copiste n'a pas pris garde que la rubrique traditionnelle concernait exclusivement le traité *Veritatem*, et, trouvant ce traité joint à la chronique, il leur a donné à tous les deux le même auteur. Cette indication fautive, recueillie

(44) *Annales*, t. V, p. 28.

(45) Cette lettre a été publiée par Le Couteulx, *ib.*, p. 39; pour la première voir ci-dessus n. 16.

(46) *Catalogue général*, VI, 1889, p. 149.

(47) Voir note 7.

(48) S'il s'agit, comme tout l'indique, du volume signalé par LE COUTEULX (*op. l.*, t. V, p. 29), la date précise serait 1528, au témoignage de l'historien.

par M. Paul Fournier (49), ne doit donc plus faire illusion désormais. Aussi bien, une main du XVII<sup>e</sup> siècle (50) a noté cette protestation à côté du titre : « *Guillelmus de Yporegia non est auctor huius chronici quod tantum adjecit suo tractatui de Origine et ueritate perfecte religionis quem habes in hoc codice fol. 29.* »

Le titre particulier de la chronique est donné comme dans le manuscrit de Londres : *Incipiunt Cronice ordinis Cartusiensis.*

Après la notice de Guigues, le texte de Grenoble continue la série des prieurs jusqu'à Ludolphe de Saxe qui vivait en 1330; il offre même les notices de Werner Rolevinck et d'André de Hongrie, l'un et l'autre du XV<sup>e</sup> siècle; ce qui détermina une nouvelle réclamation de l'annotateur moderne : « *Haec non a Guillelmo de Hyporegia edita fuit, nam Ludolphus Saxo post eum floruit sicut et Wernerus Rolevinck.* » Probablement, ce supplément dépend-il de la chronique *Quoniam*, dont je ferai connaître tout à l'heure plusieurs témoins.

Telle quelle, cette recension de la chronique *Laudemus* est accompagnée, dans le manuscrit de Grenoble, de diverses pièces dont on nous marque seulement les titres. Le compilateur du recueil a puisé peut-être dans certains volumes intéressant les observances cartusiennes. Voici ce contexte mal défini :

(fol. 14) *Aliqua carmina in honorem uitae solitariae.*

(fol. 16) *Declarationes et responsiones super quibusdam dubiis... per Bonifacium Ferrerium monachum Cartusianum* (51).

(fol. 22) *Tractatus Urbani Paisi de Diano medici ad Urbanum de Cypro priorem Cartusiae Neapolitanae qui uidetur esse tractatus Arnoldi de Villa noua de curatione Cartusianorum siue esu carniū opusculum. De anno 1494* (52).

On trouve ensuite (fol. 29) une copie du traité *Veritatem*, introduite en ces termes : *Incipit prefatio in tractatu de origine et ueritate perfecte religionis suffati magistri Gulielmi ordinis Cartusiensis.* La rédaction s'achève (fol. 37) : « ... et infra plenius ostendetur ». Le Couteulx nous a prévenus en effet que le traité *Veritatem* était écourté dans son manuscrit de l'année 1528.

Les articles qui complètent le recueil sont :

(fol. 38) *Tractatus de comendatione solitarie uite* (53).

(49) *Op. l.*, p. 149 : « *Chronica ordinis Cartusiensis auctore Guillelmo de Yporegia eiusdem ordinis* ».

(50) Celle de Le Couteulx, peut-être.

(51) Rapprocher *I*, 3<sup>e</sup> partie 1<sup>o</sup>.

(52) Cf. ci-dessus *I*, 1<sup>o</sup> partie 2<sup>o</sup>.

(53) C'est, vraisemblablement, le chapitre inclus par s. Pierre Damien dans son *Dominus uobiscum* (*P. L.*, CXLV, 246-251), qui circulait aussi vers la fin du moyen



(fol. 43) *Versus de laudibus celle* (54).

(fol. 51) *Que uita sit magis tenenda*.

(fol. 56) *Num Cartusiani possint uoto se astringere ut non comedant carnem*.

IV. — Le manuscrit *lat. qu. 704* de la Bibliothèque de Berlin (ancien *Goerres 133*) provient de la chartreuse de Coblenz ; sa date est assurée par celle de la chronique de Kalkar (1398). On peut le regarder comme un recueil sinon typique, destiné du moins à pourvoir les Chartreux des documents les plus notables concernant leur histoire. Les quatre morceaux qu'ils renferment nous intéressent, en effet, directement. Il contient de plus, au sujet de la chronique *Laudemus*, une nouvelle rubrique, déjà remarquée par Le Couteulx (55) et qui n'est pas négligeable (56).

1° : fol. 6<sup>r</sup>-44. *Prologus libri de ueritate uere religionis*. « Veritatem meditabitur... » (fol. 7<sup>r</sup>) *Liber de ueritate uere religionis*. « Veritatem meditabitur... impium quemlibet contrarium dicere presumentem. » *Deo gracias. Explicit tractatus de origine et ueritate perfecte religionis quem quicumque legerit... compilauit*.

La chronique *Laudemus* fait suite au traité, encadrée par deux rubriques qui n'ont point, à y regarder de près, la même portée. La première fait liaison, expressément, avec le traité *Veritatem*, puis introduit la chronique, en la recommandant et en définissant son contenu. C'est cette définition que nous avons vue, transformée en un titre explicite dans la première partie du manuscrit parisien (1°). Quant à la recommandation, Le Couteulx a voulu y reconnaître un conseil de Boson lui-même, pour joindre régulièrement au traité la chronique, comme si la chronique était le meilleur complément possible du traité. De là, Le Couteulx suppose que Boson s'est chargé

---

à age sous le nom de s. Basile (*P. G.*, XXXI, 1704) et que certains Chartreux ont attribué curieusement à Basile, huitième prieur de la Grande-Chartreuse (v. 1151-1173) ; cf. P. DORLAND, *Chronique ou Histoire générale de l'Ordre sacré des Chartreux*, édition française, Tournai 1644, p. 101, par Adrien DRISCART ; par derrière, il y a une édition latine, Cologne 1608 (Dorland, prieur de la Chartreuse de Diest, au diocèse de Liège, mourut en 1607) ; et d'autre part cf. PETREIUS, *op. l.*, p. 21, qui répète le texte latin de Dorland et donne aussi une notice de Petrus SUTOR sur Basile (Sutor, prieur de diverses chartreuses, visiteur de la province de France, mourut en 1537, laissant divers ouvrages, entre autres un *De Cartusianae uitae instituto* en deux livres qui fut imprimé à Paris et à Louvain en 1572). Peut-être un petit problème se pose-t-il au sujet du *De commendatione* (l. laude) *uitae solitariae*.

(54) Voir ci-dessus n. 21.

(55) *Annales*, t. 1, p. LIV ; et cf. p. XLVII.

(56) Sur ce manuscrit, cf. F. SCHILLMANN, *op. l.*, p. 188-190. Je donne l'essentiel de cette description minutieuse.



d'éditer la chronique, composée antérieurement ; dans cette perspective, on lui devrait vraisemblablement la conservation et le succès du texte. C'est là une hypothèse plausible, séduisante même. Mais rien ne permet de la vérifier. La rubrique en question pourrait être aussi bien, non seulement postérieure à la publication du traité, mais encore à l'insertion de la seconde rubrique, la seule qu'admette l'exemplaire de Londres ; l'on doit noter en effet que le texte de la chronique se termine de la même manière que dans cet exemplaire (III 1°).

La seconde rubrique remonte, pour ainsi dire, au-delà de la chronique pour rejoindre le traité ; trompé par sa place, Schillmann attribue formellement à Guillaume d'Ivrée la chronique *Laudemus* (57). Il est à croire que le rédacteur du manuscrit de Grenoble, qui a cédé à la même illusion, avait sous les yeux un recueil du même type.

2° : fol. 44<sup>v</sup>-50<sup>r</sup>. *Tractatum eciam sequentem de narratione hystorie inchoacionis et promocionis predicti ordinis Cartusiensis non negli<g>at ad edificacionem scribere uel legere uel audire.*

« *Laudemus uiros gloriosos et parentes nostros... quieuit in domino. Cui est honor et gloria in secula seculorum. Amen.* »

*Hunc librum composuit pro defensione ordinis Carthusiensis magister Willelmus de Yporrogia cognomento Crassus... per XXIII annos* (58).

Le reste du volume est rempli par deux autres chroniques. L'une est anonyme ; je l'ai nommée déjà pour cette raison la chronique *Quoniam*. Elle a été publiée par Martène d'après un exemplaire interpolé, et précisément interpolé au moyen de passages de la chronique suivante (59). Nous l'avons ici sous sa vraie forme, c'est-à-dire jusqu'au temps du prieur Helisarius (1360-1367) ; la date de la composition est ainsi livrée. Je dois seulement rappeler que la chronique *Laudemus* s'y trouve reproduite presque tout entière, c'est-à-dire moins la principale partie du prologue. L'autre chronique est l'ouvrage du chartreux Henri de Kalkar, décédé à Cologne en 1408, à l'âge de quatre-vingts ans (60). On pourrait même croire que nous

(57) *Ib.*, p. 189.

(58) Même rédaction que ci-dessus III 2°, à part l'omission du dernier membre de phrase.

(59) Voir ci-dessus Introd. notes 6 et 7.

(60) Voir sa notice par PETREIUS, *op. l.*, p. 131-134. Cet auteur relève, naturellement, la chronique, sous ce titre : « *De ortu et progressu ordinis Carthusiensis* », et la signale comme inédite. LE COUTEULX, *Annales*, t. I, p. LVII, rapporte le même titre, dit que de « nombreux » exemplaires en sont conservés et mentionne ceux des chartreuses de Cologne et de Dijon.

ayons dans le manuscrit de Coblenz la copie autographe terminée en 1398, s'il n'était plus juste d'identifier celle-ci avec le manuscrit de Cologne.

3° : fol. 55-80. « Quoniam attestante scriptura Ecclesiastici XXXIX° : Narrationem antiquorum sapiens exquirat ideo spiritus sancti adiutorio inuocato de antiquis patribus et sanctis fundatoribus ac promotoribus reuerentissimis uidelicet prioribus domus magne Carthusie aliqua ad eternam memoriam posteris curauimus intimandam. Et licet... tradidit spiritum anno domini millesimo trecentesimo sexagesimo septimo de mense Iunii in die sancti Barnabe apostoli. »

4° : fol. 81-101. (*Incipit libellus de cursu ordinis Cartusienensis.*) (61) « In Christo Iesus nouerint qui pie uelint ortum et decursum a trecentis et quatuordecim hactenus annis ordinem Cartusiensem dei misericordia in domibus et personis continue incrementum sanctum recipientem... suo modo pauperes Cartusienses. Benedictus sit ergo ille qui eis benedixerit, hic in gracia et alibi in gloria per eum qui uenturus est iudicare uiuos et mortuos et regnat saluator Iesus Christus deus per secula. Amen. Datum scriptum et actum. Anno domini M° CCC° XCVIII° circa festum beati Iohannis baptiste, duracionis uero ordinis Cartusienensis trecentesimo quartodecimo. »

V. — J'aurais cité en premier lieu un second manuscrit de Berlin, coté *Theol. Fol. 712*, si une notice officielle en existait. Il provient en effet de la chartreuse Sainte-Barbe de Cologne et j'imagine que l'exemplaire de Coblenz en dépend de quelque manière. De ce volume, Petreius a tiré, sans doute, ses renseignements sur Guillaume d'Ivrée (62), et Byeus, surtout, son texte de la *Vie* de saint Bruno (63). Mais il a disparu ensuite, étant passé avec un nombre considérable des manuscrits de Sainte-Barbe (64) dans la collection de Sir Thomas Phillipps (à Middlehill, puis Cheltenham); il n'en est sorti qu'en

---

(61) Titre ajouté au XV° siècle. On verra que celui du manuscrit de Cologne est un peu différent, si toutefois l'indication donnée mérite créance.

(62) Voir ci-dessus, n. 41.

(63) Voir ci-dessus notes 10 (Introduction) et 10 (III).

(64) Nous connaissons assez bien cette admirable bibliothèque, maintenant dispersée, grâce aux références de Petreius dans sa *Bibliotheca Cartusiana*, en outre par un catalogue qui date de 1748. Ce catalogue énumère 614 manuscrits. La moitié environ subsisterait, 279 manuscrits exactement, d'après les sagaces recherches du Dr. Kl. LOEFFLER, *Koelnische Bibliotheksgeschichte in Umriss* (Cologne 1923), p. 67-73. Les grands dépôts qui conservent ces manuscrits sont : Cologne, Stadtarchiv (n° 1-29) ; Berlin, Stadtbibliothek (30-68) ; Bruxelles, Bibliothèque Royale (70-94) ; Darmstadt, Landesbibliothek (95-156), Paris, Bibliothèque Nationale (166-175), Cheltenham, Phillipps Library (181-278). On trouvera le détail dans le mémoire cité.

1910, pour prendre la route de Berlin. Je ne puis le décrire que vaguement, en complétant les unes par les autres les médiocres indications du catalogue de vente (65) et quelques références de Kl. Löffler (66) et de Fr. Schillmann (67).

1° La chronique de Kalkar, sous ce titre : « *De ordine et progressu ordinis Cartusiensis* ».

2° Le traité *Veritatem* (68).

3° La chronique *Laudemus*.

4° L'ouvrage de Gerson « *De non esu carniū* » (69).

5° L'ouvrage de Richard de Saint-Victor « *Super uisionem Nabuchodonosor* », c'est-à-dire le *De eruditione hominis interioris* (70).

Il reste quelque incertitude. Gerson († 1429), étant déjà chancelier de Notre-Dame et de l'Université de Paris (13 avril 1395), avait dédié son ouvrage à Jean de Gonnant, chartreux à Lugny depuis 1377 et qui décéda le 10 décembre 1401. La date de ce traité sur l'abstinence cartusienne est ainsi fixée, approximativement; ce devait être, à peu près, celle de la rédaction originale de Kalkar. Je n'ose pourtant garantir que nous ayons ici l'archétype de Kalkar ni même le modèle premier du recueil de Coblenz; car ce manuscrit de Cologne pourrait n'être que la copie, plus ou moins modifiée, d'un recueil plus ancien. Toutefois, la rubrique connue, qui attribue à Guillaume d'Ivrée le traité *Veritatem*, étant donnée dans les mêmes termes qui distinguent le texte de Coblenz (71), le point essentiel de la rédaction me paraît fixé. La chronique s'y trouve dans le prolongement du traité, précédée de sa rubrique propre *Tractatum eciam*, terminée par la rubrique *Hunc librum* relative au traité.

VI. — Le dernier exemplaire que j'aie à présenter dans cette série, conservé à Bruxelles, Bibliothèque Royale, nos 11925-28, n'est pas non plus fort bien connu, quoiqu'il soit catalogué (72). Je n'ai même pas

(65) Publié par Sotheby & Wilkinson, 1910, p. 88, n° 484 de la vente.

(66) *Op. l.*, p. 68 : n° 57 de la liste.

(67) *Op. l.*, p. 189 et 190.

(68) Le catalogue de vente donne ce titre suspect, dont je n'ose tirer parti : « *Gulielmus de Hyporegia de origine et defensione ordinis Carthusiensis* ».

(69) C'est-à-dire le « *Tractatus de non esu carniū apud Carthusienses* » ou, plus complètement : « *Tr. de n. e. c. Carthusiensium contra eos qui eiusdem ex hoc statuto tanquam indiscretos et inhumanos indicant rationibus approbans indispensabilem apud eos seruari solitam carniū abstinentiam* »; voir l'édition d'Anvers, 1706 : *J. Gersonii opera omnia*, t. II, c. 715-730 (« *Grandis et mira est nobis Ioannis Baptistae abstinentia...* » Dupin emploie cinq manuscrits : Saint-Victor 188 et 698, Colbert 99, un ms. du collège de Navarre, un ms. de Targny).

(70) *P. L.*, CXCVI, 1229-1366.

(71) Cette rubrique est imprimée complètement dans le catalogue de vente.

(72) Dans le *Catalogue de v. d. GHEYN*, n° 3852 : t. VI, 1906, p. 162.

la preuve certaine que la chronique *Laudemus* y soit comprise, le catalogue ne la mentionnant pas. Pourtant, le contexte, dont tous les articles nous sont maintenant familiers, semble indiquer sa présence à la suite du traité *Veritatem*, comme dans les deux manuscrits précédents. Il s'agit d'un volume du XV<sup>e</sup> siècle, qui vient de la chartreuse du Val Saint-Esprit, près Béthune.

1<sup>o</sup> : fol. 4-44. *Cronica Carthusie* : vraisemblablement, la chronique *Quoniam*.

2<sup>o</sup> : fol. 45-58. *Tractatus de non esu carniū apud Carthusienses* : l'ouvrage de Gerson rappelé tout à l'heure (V 4<sup>o</sup>).

3<sup>o</sup> : fol. 58<sup>v</sup>-62<sup>v</sup>. *Prolocutio contra detractores ordinis Carthusiensis de non esu carniū* : l'ouvrage d'Arnaud de Villeneuve, déjà rencontré deux fois (I, 1<sup>re</sup> partie 2<sup>o</sup>; V, fol. 22).

4<sup>o</sup> : fol. 64-112<sup>v</sup>. *Tractatus de origine et ueritate perfecte religionis*.

De l'ensemble de ces indications, il ressort clairement que la chronique *Laudemus*, qui rappelait aux Chartreux leurs origines et glorifiait particulièrement saint Bruno, s'est conservée parmi diverses pièces concernant l'histoire ou la discipline de l'Ordre, mais régulièrement dans le voisinage du traité apologétique de Guillaume d'Ivrée, rédigé vers 1310. Ce fait n'a, cependant, qu'une signification littéraire; il représente la tradition matérielle du texte, sans marquer le point de départ du texte lui-même. Nous savons désormais où trouver celui-ci, et que les manuscrits se valent à peu près; tout au plus sera-t-il à propos de les contrôler superficiellement.

#### IV. LES CHRONIQUES POSTÉRIEURES

La chronique *Laudemus* dut faire sensation dans l'Ordre. Elle a déterminé, en effet, tout un mouvement d'historiographie; on en a fait le point de départ, comme nécessaire, de nouveaux travaux. J'ai eu l'occasion de mentionner déjà la chronique *Quoniam* et celle de Kalkar (1), plusieurs recueils maintenant ces ouvrages dans le contexte de la chronique fondamentale qu'ils répètent ou développent. Il me reste à indiquer quelques manuscrits indépendants. Mais, en outre, il est curieux de voir que la chronique *Laudemus*, dont la tradition matérielle qui nous est parvenue n'est pas antérieure aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, a laissé des traces qu'on peut appeler indirectes, dès

---

(1) Voir n<sup>o</sup> IV du Catalogue, et n<sup>os</sup> IV et VI de la chronique *Laudemus*.



la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Ce détail est à retenir pour la date de sa composition.

Je proposerais, en résumé, la succession suivante, pour rendre sensible la postérité immédiate de la chronique *Laudemus* : en 1298, l'anonyme de Meyria ; avant 1322, l'*Origo* ; vers 1367, la chronique *Quoniam* ; en 1398, la chronique de Kalkar (2). Au XVI<sup>e</sup> siècle, il y eut une reprise d'activité, mais totalement dénuée d'intérêt pour nous, l'*Anastasis* étant devenu le principal, sinon l'unique attrait des origines cartusiennes, toujours sous l'influence de la première chronique. Ce que Byeus nous a donné de ces amplifications est assez pour nous édifier (3).

Mon dessein, dans ce complément, est d'énumérer des ouvrages qui se rattachent à la chronique, servent à nous la faire mieux connaître et pourraient encore embarrasser les bibliographes. Cette revue n'est sans doute pas complète, pour ce qui regarde les manuscrits, et n'y saurait prétendre. Il me suffit d'indiquer un principe de classement.

I. — Un chartreux de Meyria (*Maioreuensis*) écrivit en 1298 un très bref opuscule, intitulé : « *Quomodo ordo Carthusiensis sumpsit exordium.* » La date de la rédaction était donnée par l'auteur lui-même, qui rapportait la scène de l'*Anastasis* et y rattachait le souvenir du fondateur de la Grande-Chartreuse, de la même façon que cette histoire est racontée dans la chronique *Laudemus*. Quelques détails sont changés ; mais c'est simplement affaire de style. La dépendance du morceau n'est donc pas douteuse, et nous tenons désormais un *terminus ad quem* pour la composition de la chronique.

Le manuscrit de cet opuscule a disparu. Le Couteulx (4) semble ne le connaître que par l'intermédiaire de Columbi. Tous nos renseignements à cet égard viennent de cet érudit, qui cite plusieurs passages (5).

II. — Un légendaire qui est conservé maintenant à Charleville sous le n<sup>o</sup> 177 renferme un récit fort semblable au précédent, autant que je puis voir (6) : *Qualiter ordo Carthusiensis fuit institutus.* « Sicut

(2) Sur quelques autres ouvrages cartusiens de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, cf. BYEUS, *op. l.*, § 205-212.

(3) *Ib.*, § 19-23, et l'édition des vies compilées par François Dupuis (Bâle 1515) et par Surius (*P. L.*, CLII, 491-552).

(4) *Annales*, t. I, p. LVI.

(5) *Op. l.*, p. 4, 32 ; cf. BYEUS, *op. l.*, § 202.

(6) J'incline même à croire qu'il y a identité. Il est impossible d'être tout à fait affirmatif, Columbi n'ayant donné que des extraits de l'anonyme ; mais c'est un fait que ces extraits coïncident avec le texte du manuscrit de Charleville.

patres nostri narrauerunt nobis fuit quidam magnus clericus regens actu Parisiis in theologia... coeperunt aedificare primam domum ordinis Carthusiensis quae domus Carthusiae nuncupatur. »

Le Couteulx avait inséré le texte en entier dans sa première rédaction, et c'est ainsi que nous le connaissons par Byeus (7). Or le manuscrit du Mont-Dieu est daté et le copiste se désigne lui-même. Il s'appelait Jean de Metz; il avait été en effet moine à Saint-Arnoul, puis s'était enrôlé parmi les Chartreux du Mont-Dieu en 1328. Six volumes existent encore, qu'il a copiés soit à Saint-Arnoul soit au Mont-Dieu (8). Le légendaire — « *Vita aurea super legendas sanctorum* » — avait été achevé à Metz en 1322.

J'ai retrouvé le susdit morceau :

1° dans un recueil ascétique des Augustins de Rebdorf (Bibliothèque Nationale, lat. 10179, XV<sup>e</sup> siècle, p. 37-39), sous le titre : « *Origo Carthusiensis ordinis* »; tout le recueil se présente lui-même (fol. 1) comme tiré des livres de la chartreuse Saint-Sauveur d'Erfurt (9);

2° avec quelques pièces cartusiennes, en deux manuscrits de Copenhague, qui proviennent l'un et l'autre de Saint-Jean *in Cismaria* et paraissent être liés (S. 78. fol., XV<sup>e</sup> siècle [ann. 1449-1462], fol. 273<sup>v</sup>; S. 3389. 8<sup>o</sup>, XV<sup>e</sup> siècle [ann. 1462], fol. 145<sup>v</sup>); le même titre est donné : « *De origine ordinis Carthusiensis* » (10).

III. — Aux exemplaires déjà signalés de la chronique *Quoniam* et de celle de Kalkar, on ajoutera les manuscrits suivants, dont je note rapidement le contexte.

1. Charleville n° 44. — Outre l'article intermédiaire indiqué plus haut (11), ce manuscrit du Mont-Dieu contient : (1°) la chronique *Quo-*

(7) *Commentarius praeuius*, § 216-218; dans les *Annales de Montreuil*, on n'a qu'une brève référence, t. I, p. LXIX.

(8) Pour Saint-Arnoul, outre le légendaire de 1322 : Metz 133 (missel de Saint-Arnoul, copié en 1321); Metz 46 (bréviaire de Saint-Arnoul, copié en 1327); — pour le Mont-Dieu : Charleville 87 (recueil ascétique, copié en 1345 : 1° *Liber de doctrina siue de custodia cordis* : « Praeparate corda uestra domino... »); Charleville 89 (autre recueil, copié en 1348); probablement aussi, Charleville 125, non daté (*Liber eruditionis religiosorum hominum* : « Erudire Ierusalem... »); *Liber de religione* : « Quia de uita religiosorum... »).

(9) Par suite, je suppose que le morceau intitulé *Institutio ordinis Carthusiensis* dans un manuscrit de Saint-Pierre d'Erfurt (aujourd'hui à Berlin, Lat. qu. 663, non décrit), ne diffère pas du texte que je signale dans le manuscrit de Paris. Cf. J. THEELE, *Die Handschriften des Benediktinerklosters S. Petri zu Erfurt*, Leipzig 1910, p. 87 sq. : n° XVII.

(10) Cf. E. JOERGENSEN, *op. l.*, p. 119, 125. Le contexte de S. 78 (fol. 274-287) est intéressant pour l'histoire de la discipline et de la spiritualité cartusiennes.

(11) Voir § I note 36. Ce morceau sépare les deux chroniques. Le *Catalogue général* donne de larges extraits de l'une et de l'autre; mais la date du « XIV<sup>e</sup> siècle » est impossible, sans autre précision.

*niam* sous sa forme originale, c'est-à-dire jusqu'au priorat d'Hélisarius, et (3°) la chronique de Kalkar.

2. Grenoble n° 420, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles (12). — Trois articles : (1°) *Visio cuiusdam monachi ordinis Cartusienis, sepe cum lachrimis memoranda quoniam pater per beatum Brunonem in spiritu fuit in paradysum ductus et mirabilia uidit* (13). — (2°) *Chronica breuis de Cartusieno ordine et prioribus Cartusiae* : c'est la chronique *Quoniam*, selon le texte authentique. — (3°) *Tractatus uenerabilis patris nostri Henrici de Kalkar de ordine Cartusieno*.

3. Bruxelles n° 15137, XV<sup>e</sup> siècle (14). — Dans ce vaste recueil de spiritualité qui provient de la Chartreuse d'Hérinne-les-Enghien, je n'ai à relever que deux morceaux : (fol. 195-241) *Cronica priorum domus maioris Carthusie*, à savoir notre chronique *Quoniam*, mais je ne puis dire sous quelle forme (15); — (fol. 281-304) *Tractatus de non esu carnum a reuerendo magistro Iohanne de Iarsonno cancellario ecclesiae et uniuersitatis Parisiensis*.

IV. — Voici, enfin, une compilation peu connue. Le manuscrit lat. 10886 de la Bibliothèque Nationale, copié au début du XVI<sup>e</sup> siècle, appartenait, vers le XVII<sup>e</sup>, aux Prémontrés de Saint-Michel d'Anvers. Il comprend en premier lieu (fol. 4-86<sup>r</sup>) un *Speculum Carthusianum* en trois parties (16), dont le texte pourrait remonter au milieu du siècle précédent. Dans les deux premières parties (17), on retrouve, autrement distribuée, toute la matière de la chronique *Quoniam*, suivant le texte imprimé par Martène (18), c'est-à-dire jusqu'au début du priorat de Jean de Griffomont (1421); la vie de saint Bruno remplit la première partie; la seconde reprend le prologue « *Quoniam attes-*

(12) Début du XVII<sup>e</sup> siècle, m'a écrit M. L. ROYER, qui m'a donné aussi des détails sur le texte de la chronique *Quoniam*.

(13) Cette « vision » remplit d'autre part le manuscrit n° 418, XVI<sup>e</sup> siècle (47 feuillets) : *Visio cuiusdam monachi ordinis cartusienis per beatum Brunonem in paradysum perducti* : « Solent uiatores et peregrini... Virgo Maria domini mater dignetur impetrare. »

(14) *Catalogue de v. d. GHEYN* n° 2189 : t. III, 1903, p. 337 sq. C'est le célèbre manuscrit de Kirchheim, qui contient les trois premiers livres de l'imitation.

(15) Le *Catalogue* (*ib.*) renvoie à l'édition de Martène.

(16) Une sorte de prologue développe le titre : « *Ad edificationem fratrum Carthusiensium ac uniuersorum pie in Cristo uiuere uolentium speculum Carthusianum quod sequitur ex cronicis domus Carthusie instrumentisque ac aliis autenticis scriptis ueraciter digestum...* »

(17) *De ortu et approbatione ordinis Cartusienis* : « *Principium loquendi in primam partem...* ». — *Secunda pars speculi Carthusienis (que) tractat de prioribus maioris domus Carthusie unde et cronica priorum maioris domus Carthusie nuncupatur.*

(18) Voir ci-dessus *Introd.*, note 7. Le texte de Martène finit de même avec « Jean de Frisemont », dénommé dans le *Speculum* « Jean de Griffemont ».

tante... », puis passe en revue les prieurs de la Grande-Chartreuse. La troisième partie est intitulée : *De nonnullis miraculis et aliis gestis* (fol. 72<sup>r</sup>). Suit une liste des chartreuses ou maisons de l'Ordre, à la date de 1457 (fol. 86<sup>r</sup>-90<sup>r</sup>) (19).

## V. LES TEXTES PARALLÈLES

Le catalogue et la chronique se correspondent si parfaitement qu'il est aisé de les éditer ensemble, de manière à faire saisir déjà d'un coup d'œil leur relation intime. Le seul élément qu'il faille sacrifier, ou du moins réduire, à cause de sa longueur est l'histoire de saint Bruno, ou *Vita Antiquior*, qui remplit la chronique, — trois ou quatre fois plus longue en effet que le reste de cet ouvrage. Puisque cette Vie a été publiée dans les *Acta Sanctorum* selon une assez bonne tradition (celle du manuscrit de Cologne), la suppression, loin d'être regrettable, allège beaucoup et même facilite l'édition. De ce texte, il suffit pour notre dessein de garder les parties vives; je veux dire, soit celles qui sont originales (1) et méritent d'être relues, soit celles qui reparaissent d'autre part, plus étendues, dans la chronique. Sans trop de peine, j'ai donc pu équilibrer les textes parallèles. Le catalogue est donné en entier; la chronique est reproduite pour tout ce qu'elle offre de vraiment intéressant ou de traditionnel, à savoir : le prologue, le récit de l'*Anastasis* (2), les détails suivants de la *Vita Antiquior* qui correspondent à la notice *Magister* (3), puis, sans aucun retranchement, les sections relatives à Landuin et aux autres prieurs.

Afin de mieux faire ressortir les particularités des deux textes et d'éviter, en même temps, la répétition des passages communs, j'imprime : 1° en pleine page et en moindres caractères, les préambules de la chronique (prologue, récit de l'*Anastasis*); — 2° sur deux colonnes, la notice *Magister* du catalogue, les parties correspondantes de la chronique, mais celles-ci en plus petits caractères et, de part et d'autre, l'italique indiquant la matière commune; — 3° les quatre autres

---

(19) « Sequitur numerus domorum ordinis Carthusiensis scriptus anno M° CCCC° LVII° de Carthusia missus. Prima omnium domorum Carthusiensium est domus Carthusie sita in Sabaudia. 2° domus Excubiarum... » La dernière maison, Sainte-Madeleine de Louvain, porte le numéro 91; suivant quatre maisons de moniales.

(1) Voir ci-dessous § VI, 3. — J'ometts donc les § 6-7, discours factice de saint Bruno; § 9-13 qui répètent, moins la phrase de § 11, une partie de la *Vita sancti Hugonis* (voir l'édition de C. BELLET, Montreuil 1889, qui n'est certes pas un chef-d'œuvre); § 19-23 sur la restitution de la Grande-Chartreuse vers l'automne de 1090.

(2) § 1-5<sup>4</sup>.

(3) § 5<sup>2</sup>, 11, 14-18.



notices, soit sur deux colonnes et avec les mêmes distinctions, tant que les rédactions sont différentes, soit en pleine page et en italique normale, lorsque les rédactions se confondent (4).

Le texte du catalogue est édité d'après les témoins suivants, suffisamment décrits dans les pages qui précèdent :

*C* (le manuscrit de la Grande-Chartreuse), qui est le témoin principal et le plus sûr dans l'état des choses (5); — je garde donc ses graphies; j'adopte aussi, habituellement, sa ponctuation, dont l'unique signe est le point médian;

*G* (le manuscrit de Glandier) (6);

*L* (le texte de Labbe) (7); — Labbe a sûrement modernisé l'orthographe; je néglige ces différences;

*M* (le texte morcelé par Le Couteulx, au cours de ses *Annales*, d'après le manuscrit du Mont-Dieu) (8); — toutefois, on peut douter que Le Couteulx ait reproduit exactement son modèle, du moins sous la forme où l'édition de Montreuil nous présente la rédaction de l'annaliste; ici encore, les graphies ont dû être modernisées presque toujours.

*P* (le texte de Launoy) (9); — c'est-à-dire pour la notice *Magister* seulement.

(4) Il y a, çà et là, rarement, quelques petits détails qui diffèrent; j'ai renoncé alors, habituellement, au système des colonnes, pour ne pas compliquer l'impression. Le texte donné est celui du catalogue, en romaine; les variantes de la chronique sont indiquées en note.

(5) Ci-dessus § I : II.

(6) Ci-dessus § I : III.

(7) Ci-dessus § I : V.

(8) Ci-dessus § I : VII. Le Couteulx donne ainsi une quinzaine de coupures, qu'il n'est pas fort aisé de retrouver. Il y a même une phrase de la notice de Guigues que j'ai été incapable de distinguer: *Hic edificia... renouavit* (§ 5<sup>e</sup> de l'édition); dans l'énumération ci-après, elle devrait être entre 10 et 11; probablement, elle a disparu dans le travail de découpage. Voici ces morceaux selon leur ordre réel dans la notice; les sutures ont été parfois modifiées, par suite de la méthode employée :

1. *Magister Bruno... plus minus anno* (*Annales*, t. I, p. XCII sq. : deux extraits)

2. *Landuinus... tenebatur* (p. 120 sq. : trois extraits);

3. *Post hunc... rexit* (p. 122).

4. <qui> *praelationis... accepit* (p. 15).

5. <cui> *successit... antecessorum* (p. 155).

6. *Qui prioratu... habitari* (p. 176); en outre, p. XCIV et 8).

7. *Ioannem... ortus* (p. 176).

8. [*Fuit*] *literis... consecutae sunt* (p. 411).

9. *Sed et in Aquitania... propositi* (p. 397).

10. *Eremus quoque... habitari* (p. 411).

11. <et> *aquaeductus... ingeniis <fecit>* (p. 17).

12. *Libris... conscripsit* (p. 417).

13. *Sub huius... in domino* (p. 347 sq.).

14. *Anno itaque... commendavit* (p. 140 sq.)

(9) Ci-dessus § I : I.

Pour la chronique, il m'a semblé inutile de produire d'un bout à l'autre les variantes des trois manuscrits que j'ai spécialement étudiés. Je m'appuie généralement sur le texte du British Museum, que j'ai eu le moyen de vérifier à maintes reprises; les autres témoins sont cités plutôt par occasion, lorsqu'il y avait quelque intérêt à entrer dans le détail, par exemple dans les passages douteux, ou pour montrer de quelle façon les Chartreux ont souvent transformé leur propre histoire. Sous cette réserve, j'emploie les sigles suivants, distincts de ceux qui servent à représenter le catalogue :

*A* (Bibl. Nat. 5654 A 1<sup>re</sup> partie) (10);

*B* (le même manuscrit 2<sup>e</sup> partie);

*D* (le manuscrit du Musée Britannique) (11);

*R* (la chronique *Quoniam* imprimée par Martène) (12);

*S* (la recension de la même chronique, incluse dans le *Speculum Cartusianum*) (13);

*V* (la *Vita Antiquior* de Byeus, tirée du manuscrit de Cologne) (14).

Il a paru plus simple, pour les quatre dernières notices, de fondre les variantes des deux séries dans un *apparatus* commun.

De part et d'autre, notre documentation permet d'établir un texte satisfaisant. Il est possible, comme on le verra, que la chronique se rattache plus étroitement à une rédaction semblable à celle de Glandier (*G*).

#### CRONICA DE EXORDIO ORDINIS CARTVSIENSIS<sup>4</sup>

[PREFATIO<sup>5</sup>.] « Laudemus uiros gloriosos parentes nostros in generationibus suis. Multam gloriam fecit dominus magnificencia a seculo : dominantes in potestatibus suis homines magna uirtute et prudencia prediti<sup>6</sup> » et cetera. Et paulo post : « Omnes isti generationibus gentis sue gloriam adepti sunt et in diebus suis habentur in laudibus et qui de illis nati sunt reliquerunt nomen narrandi laudes eorum<sup>4</sup>. » Ecclesiastici XLIII.

Verba ista sunt hic scripta<sup>5</sup> loco prefacionis et prohemii opusculi subsequentis cum uerbis quibusdam<sup>6</sup> Cassiodori sic dicentis<sup>7</sup> : « Felix intencio, laudanda sedulitas, manu hominibus predicare, digi-

(10) Ci-dessus § III : I.

(11) Ci-dessus § III : II.

(12) Ci-dessus § I, note 7, et cf. § IV : I.

(13) Ci-dessus § IV : IV.

(14) Ci-dessus § III : V.

tis linguas aperire, salutem mortalibus tacite dare et contra dyaboli subreptiones illicitas calamo atramentoque pugnare. Tot enim uulnera dyabolus<sup>7</sup> accipit quot antiquarius domini uerba describit. Vno utique loco situs, operis sui disseminacione per diuersas prouincias uadit. In locis sanctis legitur, laborem<sup>7</sup> audiunt populi, unde se a praua uoluntate conuertant et domino pura mente deseruiant. »

Obedientes igitur sapienti Ecclesiastico dicenti<sup>8</sup> : « Narrationem omnium antiquorum exquiret sapiens », de antiquis sapientibus et sanctis fundatoribus et promotoribus ordinis Cartusiensis<sup>9</sup>, aliqua ad eternam<sup>10</sup> memoriam narraturi, inde inuocato spiritu sancto, exordium assumemus unde narratur fuisse quasi prima occasionis induccio et prouenisse sanctum propositum fundatoribus antedictis.

I. (§ 1) Anno dominice incarnationis M<sup>o</sup> LXXXII<sup>o</sup> uel circa<sup>11</sup>, dum solempne<sup>12</sup> studium floreret Parisius<sup>13</sup> precipue in philosophia et in theologia et iure canonico, sicut generaliter consueuit, tale prodigium ibi dicitur accidisse<sup>14</sup>. Quidam enim doctor precipuus et uita, ut uidebatur, atque fama<sup>15</sup>, doctrina et sciencia inter omnes doctores Parisienses excellenter honoratus et mirabiliter gloriosus<sup>16</sup>, graui et ultima infirmitate<sup>17</sup> preuentus, non diu decumbens, diem clausit extremum. (§ 2) Cumque, tota illa<sup>18</sup> die qua defunctus est, more Parisiensi, in aula, funere in feretro decumbente, fuissent continue cantata diuina officia defunctorum, in crastino mane congregata ibidem uniuersitate Parisiensi tam scolarium quam doctorum, ut tam honorabili uiro solempnis et honorabilis<sup>19</sup> preberent funeralis officii<sup>20</sup> sepulturam, cum reuerendi uiri feretrum in quo funus iacebat eleuare uellent ad ecclesiam deferendum, subito cunctis stupentibus, qui mortuus uidebatur et erat, eleuato capite, resedit in feretro et, omnibus audientibus, alta ac terribili uoce<sup>21</sup> clamauit<sup>22</sup> : « Iusto dei iudicio accusatus sum » et, hoc dicto, caput deposuit et decubuit mortuus sicut prius. (§ 3) Qua uoce cuncti attoniti et territi deliberauerunt ipsum illo die nullo modo fore sepeliendum, sed usque in crastinum reseruandum. Mane ergo sequenti, cum multitudo maxima conuenisset et dictum funus, sicut prius, uellent ad ecclesiam deportare, defunctus, sicut prius, eleuato capite, dolorosa ac terribili uoce intonuit : « Iusto dei iudicio iudicatus sum. » (§ 4) Quam uocem multitudo que aderat clare audiens et intelligens<sup>23</sup> stupuit plus quam prius et, alterutrum conquirentes quid sibi uellent innuere tam insoliti et inexperti defuncti clamores, adhuc determinauerunt ipsum usque ad alium<sup>24</sup> crastinum nullatenus tumulandum. Tercio uero die, cum propter ista prodigia fere tota<sup>25</sup> ciuitas conuenisset et funus, cunctis preparatis, uellent ad tumulum deportare, defunctus, sicut prius iam tercio, altissimo et mestissimo clamore personuit : « Iusto dei iudi-

cio condempnatus sum. » (§ 5) Qua horribili sententia audita, quasi omnes immenso fuerunt timore et tremore percussi, certi facti de condempnacione tanti uiri qui inter alios et super alios <sup>26</sup> uidebatur honestate uite, claritate fame, dignitatis excellencia et multiplici sciencia <sup>27</sup> ac sapiencia prefulgere.

1. Titre d'après B, mais on ne peut garantir son exactitude absolue; mieux vaudrait, peut-être, inscrire : *Cr. de ordine Carthusiensi* selon l'*Explicit* de D, ou même simplement : *Cronice ordinis Carthusiensis*, qui est le titre commun à D et au manuscrit de Grenoble. A fait lire : *Tractatus siue cronica de narratione inchoationis et promotionis ordinis Cartusiensis*; cette rédaction semble dépendre d'une rubrique (voir ci-dessus à propos du manuscrit de Coblenz). Je retiens donc la formule de B, parce qu'elle exprime bien l'objet du morceau. — Dans la suite, je compare A D V, en prenant D pour guide.

2. Sous-titre propre à B. 3. Eccli. XLIV, 1-3 (Vulgate : v. 1 *glor. et p.*, de même dans B; *generatione sua*; v. 3 *magni*). 4. Ib. v. 7-8.

5. *premissa* B. 6. Omis par A. 7. *De instit. diuin. litterarum* c. xxx : *P. L.*, LXX, 1144 sq.; mais : *Satanas (accipit)*, au lieu de *dyabolus*, et *labor ipsius*, construite avec *legitur*, au lieu de *laborem (audiunt)*. Noter que Guigues dans ses *Coutumes* c. xxviii § 4, s'est inspiré du même passage de Cassiodore. 8. xxxix, 1; la *Chronique Quoniam* répète le même

texte; au contraire, Vulgate : *Sapientiam o. a.* 9. *cartusie* A; très souvent les manuscrits donnent seulement : *cart.* (avec le trait d'abréviation), et l'on n'est pas toujours certain de la leçon sous-jacente, soit *Cartusiae* soit *Cartusiensis*, mais cette seconde forme est ordinairement plus probable.

10. *perpetuam* B. 11. *id e. D c. illum* V. 12. Omis par A.  
13. *Parisiis* V. 14. *dic. ibi fuisse* A. 15. *fama atque* V.  
16. *gratiosus* V R. 17. *grauis inf. et ult.* A. 18. Omis par V.  
19. *solemnem et honorabilem* V. 20. *fun. off. pr.* A. 21. *uoce*  
*ac terr.* A. 22. *clamabat* V. 23. *int. et aud.* V. 24. *aliud* D<sup>2</sup>  
V R. 25. *f. t.* omis par V. 26. *et s. al.* omis par A. 27. *et m.*  
*sc.* omis par D.

[INCIPIT DE INSTITVTIONIBVS CARTVSIENSIS ORDINIS.]<sup>1</sup>

[I. DE MAGISTRO BRVNO-NE<sup>2</sup>.]

*Magister Bruno, natione Teutonicus ex preclara urbe Colonia, parentibus non obscuris natus<sup>3</sup>, litteris tam secularibus quam diuinis ualde munitus, ecclesie Remensis que nulli inter Gallicanas secunda est canonicus, et scolarum<sup>4</sup> magister,*

*Ea tempestate erat ibi magister Bruno, doctor famosus, natione Theutonicus de ciuitate Colonia, non obscuris parentibus natus, ecclesie Remensis canonicus et ibidem scolarum<sup>4</sup> magister in theologia<sup>5</sup>. Qui, suprascriptis uocibus salubriter territus atque compunctus, allocutus est quosdam socios ibi presentes infra-scriptis uel similibus<sup>6</sup> uerbis : (§ 6) « Eia carissimi<sup>4</sup>, quid faciemus?... »*



relicto seculo heremum *Cartusie* fundauit

et rexit sex annis. Qui cogente papa<sup>s</sup> *Vrbano* cuius quondam *preceptor fuerat* Romanam perrexit ad curiam, eundem papam solacio et *consilio* in ecclesiasticis negociis *iuuaturus*.

Sed, cum *tumultus* et mores *curie* ferre non posset, relicte

(§ 11) Ipso namque consulente et iuuante ac<sup>o</sup> concomitante, *Cartusie* solitudinem intrauerunt atque extruxerunt anno domini M<sup>o</sup> LXXXIII<sup>o</sup>, episcopatus uero dicti sancti Hugonis III<sup>o</sup>...

(§ 14)... Feliciter igitur fundata et inchoata fuit domus et ordo Cartusiensis tempore summi pontificis Gregorii septimi, cui in papatu successit papa Victor... Quo mortuo, *Vrbanus* secundus creatus est, *cuius* magister Bruno prius *preceptor fuerat* et magister. (§ 15) Hic, cito post creationem suam, recordatus sapientie et sanctitatis et discrecionis eximie magistri sui Brunonis, statim cogitauit eum secum<sup>7</sup> habere, ut eum dirigeret et *iuuaret* ad apostolatus sollicitudinem et onera perferenda. Cum igitur prefatus magister Bruno iam *sex annis heremum Cartusie* inhabitasset et, uocatus *ad curiam Romanam*, oporteret<sup>o</sup> eum summo pontifici obedire...

(§ 16)... Deinde uenerabilis pater, ad summum pontificem ueniens, eidem non longo, sed breui tempore assistens, *consiliis* et auxiliis salutaribus eius multa onera supportabat et multum in regimine sancte dei ecclesie eius sollicitudinem sua promptitudine subleuabat. (§ 17) Diu tamen patienter dissimulare non potuit tristitiam et dolorem conceptum de suorum dispersione filiorum, et strepitus et *tumultus curie*, impediens dulcedinem et *quietem*

solitudinis et *quietis* amore flagrans,

relicta *curia*,

*contempto etiam archiepiscopatu Risensis<sup>6</sup> ecclesie ad quem ipso papa uolente electus fuerat, in Calabrie heremum cui Turrus nomen est secessit<sup>7</sup>, ibique laicis et clericis quamplurimis adunatis, solitarie uite propositum quamdiu uixit exercuit,*

qua frui et pasci in heremo consueuerat graviter ferens et diucius *ferre non* sustinens, exposita summo pontifici sua desolacione, cum summa instancia implorauit et impetrauit a *curia* separari et quod posset ad heremum et celle iam pregustatam dulcedinem et desideratam requiem repedare. (§ 18) Et cum summus pontifex uellet eum confirmare in *archiepiscopum Regiensis<sup>9</sup> ecclesie ad quam<sup>10</sup>*, ipso papa annuente, electus fuerat, nullo modo consensit, sed ipso spreto atque *contempto*, Apostolico ualefaciens, ad Calabrie quandam heremum, cui *Turrus nomen* erat, deo duce, peruenit, *ibique*, multis clericis et laycis congregatis, monasterium instituit, in quo usque ad finem uite sue in *solitarie uite proposito*, humilitate constans, caritate flagrans, deuocione feruens, deo semper adhesit et ibidem itinerarii sui cursum feliciter consummauit...

(§ 24) Bruno igitur, uir sanctissimus et gemina sciencia predictus, *tam diuina scilicet quam humana*, eloquencia Tulliana preclarus, discrecione, deuocione, morum excellenti honestate prefulgens, celestiumque uirtutum copioso thesauro ditatus atque dotatus, deo et hominibus dilectus et gratus, *heremum Cartusie rexit sex annis*. Et post, ut predictum est, a papa uocatus, et non diu post ad *heremum Calabrie cui Turrus nomen est* transiens, ibi sancto constructo monasterio,

*ibique defunctus humatus est, post egressum Carthusie XI<sup>mo</sup> plus minus anno<sup>s</sup>.*

1. Titre du manuscrit de Labbe (L), mais d'après la copie faite pour Duchesne; Labbe a imprimé : *De inst. o. C. G* intitulé différemment : *De prioribus Cartusie*. 2. Les titres particuliers ne sont fournis que par L. G distingue les notices au moyen de chiffres : I-V. C commence chaque notice par de grandes initiales qui se développent en marge du texte. 3. Omis par C G. 4. *scolarium* G. 5. Omis par M (si l'on peut se fier au texte des Annales). 6. *Rhegiensis* L *Rhegiensis* P *Remensis* G. 7. *succesit* L. 8. XI etc. omis par P. (qui disparaît aussi comme témoin).

multorum dei seruorum anachoritarum rector extitit et magister<sup>14</sup>. Et *ibidem*, felici uite sue cursu peracto, migravit ad dominum, *post egressum Cartusie XI<sup>o</sup> plus minus anno<sup>15</sup>*, sicut in libro<sup>16</sup> consuetudinum domni Guigonis<sup>14</sup>, que sunt in domo Cartusie, continetur. Iuxta sepulchrum eius immediate<sup>15</sup> fons uiuus emanat, qui, diuina clemencia, huius uiri sancti meritis, multis languoribus<sup>16</sup> optate confert remedium sanitatis.

(Pour ces extraits, je m'en tiens, à peu près, à la lettre de V, contrôlée par D et R). 1. *scolarium* D (je suis tenté de croire que telle est bien la vraie leçon de la Chronique). 2. *in th.* omis par D R. 3. *uel s.* omis par D. 4. *beatissimi* D. 5. Omis par D. 6. *LXXXII<sup>o</sup>* D; des manuscrits donneraient 1083, d'après Le Couteulx I, p. 7; 1084 et tout le reste de l'incise depuis le mot *anno* est garanti par la charte même de fondation (ib., p. 10), à laquelle cette incise, étrangère à la Vie de s. Hugues, est certainement empruntée; 1082 ou 1083 sont donc des corrections inspirées par le désir de faire coïncider le plus possible le prodige parisien et la fondation de la G.-Chartreuse. 7. Omis par V. 8. *oportet* D. 9. *Regiensis* d'après R] *Rigensis* D *Regiensem* V (ici encore on pourrait supposer que le vrai texte soit *Risensis*, comme dans le Catalogue). 10. *ad q. ecclesiam* V. 11. *minister* V; peut-être aussi D, qui abrège *mister*, avec un trait de contraction, au lieu de la forme normale qu'il emploie ailleurs (*mgr*). 12. *anno nec pl. nec minus* V. 13. *libris* V. 14. *Gigonis* D. 15. *in meditate* D. 16. V ajoute *fidelium*.

[II. DE DOMNO LANDVI-  
NO.]

II<sup>4</sup>. Anno uero<sup>2</sup> domini M<sup>o</sup>  
LXXX<sup>o</sup> frater

*Landuinus<sup>3</sup> natione Tuscus, ex urbe<sup>4</sup> Luca, litteris et ipse diui-  
nis et humanis,*

| ad plenum

*eruditus*

*annis<sup>5</sup> X [rexit domum Car-  
tusiae<sup>6</sup>.] Hic*

| *domum Cartusie regendam susce-  
pit. Quam in sancta religione an-  
nis decem pacifice<sup>7</sup> gubernauit.  
Qui*

*cum ad magistrum Brunonem pergeret,*

| *quem adhuc<sup>8</sup> prelatum et prio-  
rem maiorem Cartusie<sup>9</sup> recognos-  
cebat, sicut<sup>10</sup> manifeste colligitur  
ex quibusdam epistolis que ha-  
bentur in domo Cartusii in uolu-  
mine superius memorato,*

*incidit in manus Guitberti<sup>11</sup> scismatici : quod<sup>12</sup> multum horre-  
bat<sup>13</sup>. Aduersus<sup>14</sup> cuius minas atque<sup>15</sup> promissiones, dolos ac<sup>16</sup>  
uiolencias, diuina iuuante gracia, modis omnibus perseuerauit  
inflexus. Quem in suo defunctum errore lacrimabiliter planxit,  
adeo ut a circumstantibus argueretur quod eum fleret<sup>17</sup> a cuius  
peruersitate ecclesiam suam Christi bonitas<sup>18</sup> liberasset. Post  
cuius<sup>19</sup> obitus<sup>20</sup> septimum diem<sup>21</sup> etiam<sup>22</sup> ipse defunctus est, posi-  
tusque in monasterio sancti Andree ad pedem montis Siraptis<sup>23</sup>,  
cui uicinum erat<sup>24</sup> castrum<sup>25</sup>, ubi captus in custodia tenebatur.*

| *Hic Landuinus<sup>26</sup> magne littera-  
ture et<sup>27</sup> magne<sup>28</sup> ac rigide absti-  
nencie sibi ipsi uixit austerus, ita  
ut, etiam graui languoris<sup>29</sup> infir-  
mitate depressus, non<sup>30</sup> posset  
induci a suis abstinentiis absti-  
nere.*

| *M<sup>o</sup> igitur et C<sup>o</sup> domini anno,  
uocatus a domino, quasi martyr  
centesimum fructum a domino  
creditur accepisse<sup>31</sup>.*



(Outre les variantes des témoins du catalogue : C G L M, je donne pour toute la fin la collation à peu près complète de A B D et les principales concordances de R S; quand l'accord de ces témoins est parfait contre le catalogue, je note : Chron.) 1. B prépose ce titre : *De secundo priore Cart(usie)*.

2. Omis par D R S, peut-être correctement. 3. *lauduinus* M A B (mais dans la partie qui précède, relative à s. Bruno, A donne bien *Land.*), *ladvinus* D, *landewinus* R; Le Couteulx a gardé dans ses Annales la forme *Lauduinus* (cf. p. cxvi, cxviii, 35, 38, 120 etc.), mais *Landuinus* paraît bien établi soit par les témoins du catalogue (moins M, s'il faut en croire Le Couteulx) soit par la Vie de s. Hugues. 4. *de ciuitate* Chron. 5. *annos* C G M. 6. Ces mots attestés seulement par M (Le Couteulx) sont très probablement étrangers au texte. 7. *laudabiliter* B. 8. *ad hoc* D.

9. *cartusiencium* A. 10. B omet toute l'incise suivante, qui est une référence au cartulaire de la G. Chartreuse, mentionné déjà dans la partie relative à s. Bruno (*Vita Antiquior* § 20 : P. L., CLII, 489 c, l. 4); la mention de plusieurs lettres de saint Bruno relatives à Landuin est surprenante et probablement exagérée; en tout cas, nous en possédons une, oubliée, mais explicite : la lettre *Cognito* (voir ci-dessus I, note 26) : *secundum intimationem prioris uestri et patris amantissimi qui multum gloriatur pro uobis et gaudet. Gaudemus et nos...* » (P. L., ib., 419 a, l. 3 sq., et cf. c, l. 8). — M S paraphrasent : *s. m. ex q. magistri Brunonis epistolis colligitur.*

11. *guthberti* A B D S. 12. *quam* A *quem* R S. 13. *abhorrebat* R. S. 14. *aduersum* M. 15. *et* L. 16. *et L S atque M ac eliam* R. 17. *plangeret* Chron. 18. Au lieu de ces deux mots, *diuina b. B christus* R S. 19. *eius* L. 20. *obitum* G L B R. 21. *septimo die* B R. 22. *et* Chron., excepté S. 23. *syraptis* R *syrapis* A *serap-tis* S. 24. Omis par G. 25. *crastum* G. 26. Ainsi S (voir ci-dessus 3) : *landewinus* R *lauduinus* A B *lad.* D. 27. Omis par B D (R S), peut-être justement. 28. *magneque uirtutis* R S. 29. Omis par B. 30. *uix* B. 31. *recepisse* D R S.

[III. DE PETRO FRANCISCO.] Post hunc *Petrus* qui cognominabatur *Franciscus*, eo quod

III. Anno <sup>1</sup> domini M<sup>o</sup> C<sup>o</sup> I<sup>o</sup>, frater *Petrus* cognomento *Franciscus*<sup>2</sup>, non eo<sup>3</sup> quod esset *Francigena* natione, sed quia

in quodam *Francie* castro<sup>4</sup>, cui nomen<sup>5</sup> *Felix Mons*<sup>6</sup>, maiore uite sue parte moratus sit,

natione

origine tamen

*Flandrensis*,

ex castro *Betuna*, anno uno [Cartusiam rexit]<sup>7</sup>. Qui

natus de castro uocato<sup>8</sup> *Betuna*<sup>9</sup>, prioratum *Cartusie* uno anno sustinuit. Postea tamen

prelationis pondus atque<sup>10</sup> sollicitudinem grauiter ferens, amore silentii et quietis et ceterorum que ad cellam pertinent studiorum, misericordiam petiit et accepit.

1. D ajoute uero.      2. *franchiscus* S *francus* A 2° main (s. XVI?).  
 3. Omis par B.      4. *castro fr.* B, *fr. loco* R S.      5. Chron. ajoute *est.*  
     6. *mons f.* M Chron.      7. Seulement d'après M (Le Couteulx); cf.  
 ci-dessus II n. 6.      8. *uocatus* A.      9. *bethuna* R *bellunia* A B *betu-*  
*nen* S.      10. *et* B.

[IV. DE IOANNE TVS-  
CO.] (1.) Cui successit

IV. Anno domini M° C° II°, fra-  
ter

*Ioannes natione Tuscus, ex castro Morianna<sup>1</sup>, scolasticis quidem studiis non multum exercitatus — pene quippe puer seculo ualefecit<sup>2</sup> — sed in hiis<sup>3</sup> que ad religionem pertinent<sup>4</sup> nulli suorum secundus antecessorum*

Qui, prioratu annis VIII prudenter administrato, defunctus *Cartusie sepultus est.*

in prioratu Cartusie Petro successit. Quem octo annis religiose et laudabiliter gubernando, octo beatitudinum premia in fine octauis suscipiens, in *Cartusia* feliciter, uocatus a domino<sup>5</sup>, sepulturam accepit.

(2.) *Colliguntur<sup>6</sup> itaque<sup>7</sup> a primo magistri Brunonis anno usque ad huius ultimum anni<sup>8</sup> XXV : qui ante obitum eius, qui est<sup>9</sup> nonis<sup>10</sup> octobris, circa natiuitatem beati Iohannis Baptiste complentur.*

huius<sup>11</sup> ordinis primarii institutoris et principis<sup>12</sup>, sunt completi<sup>13</sup>.

*Tali quippe<sup>14</sup> tempore a*

*magistro Brunone prefata cepit heremus habitari.*

*prefato magistro Brunone<sup>15</sup> cepit heremus Cartusie habitari<sup>16</sup>.*

1. *moriana* L *majorana* R.      2. *ualefacit* D.      3. *his* L.      4. *spec-*  
*tant* G M et Chron.      5. *a d. uoc. in cart.* B.      6. R omet tout ce § 2  
 (mais non pas S).      7. Omis par A, *ita* C L.      8. *annum* A B S.  
 9. *fuit* Chron.      10. *nonas* C G L.      11. Cette incise (... *principis*)  
 omise par B.      12. *institutores et principes* S.      13. *complexi* A.  
 14. *quidem* B.      15. B ajoute *et sociis eius.*      16. *inhab.* B.

[V. DE GVIGONE DE SAN-  
CTO ROMANO (I.) Ioannem  
secutus est

V. Anno domini M° C° X°, in prioratu Cartusie fratri Iohanni prefato successit domnus

*Guigo<sup>1</sup> de castro Valentinensis episcopatus, cui Sancti Romani*

*nomen est<sup>2</sup>, claris<sup>3</sup> de parentibus ortus, litteris secularibus et diuinis admodum eruditus, acer<sup>4</sup> ingenio<sup>5</sup>, memoria tenax, facundia<sup>6</sup> admirabilis, exhortator<sup>7</sup> efficacissimus, in tantum ut nullus<sup>8</sup> eum antecessorum suorum fama uel<sup>9</sup> auctoritate<sup>10</sup> precesserit.*

*(2.) Hic Carthusiensis propositi institutionem<sup>11</sup>, et scripto digessit, et exemplo monstrauit, et diuina fauente gratia in eadem institutione sequaces multos habere promeruit. Sub eo siquidem domus Portarum, Excubiarum, Durbonis, Silue<sup>12</sup>, Maioreui, Aluerie<sup>13</sup>, et<sup>14</sup> exordium acceperunt<sup>15</sup>, et incrementum non modicum tam in personis quam in edificiis, deo miserante<sup>16</sup>, consecute sunt.*

*(3.) Sed<sup>17</sup> et in Aquitania prope Nannetensem urbem locus quidam Aiaunus<sup>18</sup> nomine sub manu magistri Benedicti circa idem tempus susceperat ordinem eiusdem propositi.*

*(4.) Heremus quoque Montis Dei, anno uite ultimo, ipsius ordinatione et consilio, per manum uiri ualde<sup>19</sup> uenerabilis<sup>20</sup> Odonis<sup>21</sup>, Sancti Remigii abbatis in archiepiscopatu<sup>22</sup> Remensi ceperat habitari.*

*(5.) Hic<sup>23</sup> edificia superioris pariter<sup>24</sup> et<sup>25</sup> inferioris<sup>26</sup> habitacionis Cartusie pene omnia uel noua construxit uel uetera renouauit, et aque ductus lapideos labore mirabili et exquisitis ingeniis fecit.*

*(6.) Libris quoque autenticis<sup>27</sup> perquirendis, scribendis et emendandis studium infatigabile prebuit<sup>28</sup>, uitamque<sup>29</sup> beati Hugonis Gratianopolitani<sup>30</sup> episcopi<sup>31</sup>, iubente Innocentio papa, nobili stilo conscripsit.*

*(7.) Sub<sup>32</sup> huius<sup>33</sup> prioratu<sup>34</sup> — quod reticere non debet<sup>35</sup> — anno uicesimo tercio, niues, de altissimis rupibus impetu subito et incredibili mole<sup>36</sup> ruentes, cellas monachorum omnes preter unam et, cum eisdem<sup>37</sup>, sex de monachis et unum nouicium horrendo turbine rapuerunt et uasta sui<sup>38</sup> congerie submerserunt. Ad consolacionem tamen superstitum et testimonium beatitudinis<sup>39</sup> oppressorum, die ab eadem ruina duodecima, quidam<sup>40</sup> ex hisdem<sup>41</sup> oppressis, Aduinus<sup>42</sup> nomine, Lolaringus<sup>43</sup> nacione, nouissimus de profundo tante*

| molis et<sup>44</sup>

*uoraginis erutus, stupendo miraculo, non solum uiuus, sed et integro sensu et illesa memoria repertus, in claustrum<sup>45</sup> deportatus, pauca quidem uerba, sed mire dulcedinis et suauissimi affectus, alloquentibus reddidit; ex more itaque<sup>46</sup> sacro, confessione data<sup>47</sup> et inunctione<sup>48</sup> accepta, cunctisque fratribus osculatis, dominici corporis et sanguinis alimento post tantam inedia[m] saciatus, placidissimo fine quieuit in domino.*

(8.) Anno<sup>49</sup> itaque a natiuitate sua<sup>50</sup> quinquagesimo circiter quarto<sup>51</sup>, a conuersione uero<sup>52</sup> tricesimo<sup>53</sup> et<sup>54</sup> a prioratu uicesimo septimo<sup>55</sup>, cum ab exordio Carthusiensis heremi<sup>56</sup> annus quinquagesimus tercius ageretur, VI<sup>57</sup> kalendas Augusti, predictus prior<sup>58</sup> beatorum studiorum et piorum actuum finem faciens, sanctum domino spiritum commendauit<sup>59</sup>.

Anno domini M° C° XXXVII°.

1. *chigo* D.      2. *cui romani n. est V. dyocesis* B.      3. *clarus* S nobilibus B.
4. *ac* BDS *atque* R.      5. BRS ajoutent *et*.      6. *facundie* G Chron. *facundiae* LM, de même l'auteur du *De Quadrip. exercitio*; ce pourrait être en effet la bonne leçon.
7. *exorator* L *et (ac S) exhortatione* RS.
8. A ajoute *ante*.      9. Omis par A.      10. *autor.* AM.      11. *institutiones* B.
12. RS ajoutent *benedictae*, B L réunissent de même au mot suivant qui devient *maioris*.      13. *aluariae* L *aruerie* A BRS.
14. Omis par A.      15. *accepit* L.      16. Les deux mots omis par D.
17. Tout le § 3 est omis par G.      18. *ajaunus* M (Le Couteulx), *alaunus* L (qui pourrait être la vraie leçon, l'identité du lieu nous échappant sous quelque forme que ce soit).
19. Omis par B.      20. *honorabilis* A.
21. *oddonis* CG.      22. *episcopatu* B.      23. M manque pour cette phrase (... *renouauit et*), Le Couteulx ne la donnant pas.
24. Omis par AB.
25. *ac* L.      26. *inferiores* D.      27. *authent.* LA.
28. RS ajoutent : *Epistolas quoque sancti (beati S) Hieronymi in multis falsificatas et errore scriptorum corruptas et (uel S) immulatas ad ueritatis lineam reduxit et mirabiliter emendauit ostendens in prologo super dictas epistolas per ipsum compilato (ipsius compilationem S) que epistole essent ipsi Hieronymo uel quae non essent ei adscribendae (ep. es. et que non ipsi Iheronimo ascribere S).*
29. *u. quoque* Chron. R *u. eiam* S.      30. *gracionop.* AB.
31. Omis par B.      32. D ajoute ici la rubrique : *Miraculum*.
33. *cuius* Chron. R S, excepté B *eius*.      34. B ajoute *et tempori*.
35. B ajoute *contigit scilicet*.      36. *more* A.      37. *iisdem* L.      38. *sua* L.
39. Omis par A, *salutis* B.      40. *quidem* B.      41. *iisdem* L *eisdem* MDRS *eis* B.
42. *haduinus* M *adiuu(us)* B *arduinus* L *audiuinus* RS<sup>a</sup> (*audiuimus* S<sup>1</sup>).      43. *lothar.* LAR *lochor.* B.      44. Les deux mots omis par RS.
45. *in cl.* omis par M (Le Couteulx) *in claustro* A.
46. *quoque* Chron. *igitur* R.      47. *facta (conf.)* RS.      48. *unctione* Chron. (RS ont retenu ou retrouvé la leçon primitive).
49. Tout ce dernier § omis par D, qui ajoute seulement une doxologie; le manuscrit de



Cologne finissait de même. 50. Omis par A; *aetatis suae* R *dicti Guigo*  
*nis* S. 51. *LIII<sup>o</sup> uel circa* B *quinto* G. 52. *eius* C G L *uero sua* B R.  
 53. *XXX* M. 54. Omis par B R S. 55. *XXVII* M. 56. *here-*  
*mus* A. 57. *sexto* L *septimo* Chron. 58. B ajoute *domnus Guigo*,  
 R écrit *pred. sanctae memoriae domnus Guigo*. 59. R ajoute *scilicet*.

## VI. RELATION ET CHRONOLOGIE DES TEXTES

Avec les textes sous les yeux, et toutes les explications nécessaires ayant été données touchant l'origine et la forme des manuscrits qui nous ont conservé ces textes, nous devrions être en mesure de régler rapidement et définitivement la question littéraire.

Des deux rédactions en présence, certainement liées, l'une brève, l'autre développée, quelle est la première, la plus ancienne, celle dont l'autre doit être regardée, suivant qu'on établisse la relation dans un sens ou dans le sens contraire, soit comme l'extension soit comme la contraction ?

Ce problème littéraire est l'un des plus fréquents que les philologues aient à se poser. Il ne peut être résolu, théoriquement, d'une manière absolue; il n'est même pas loisible de prétendre que, avant tout examen, l'une des solutions ait plus de chances que l'autre d'être correcte. On s'est souvent abusé, à cet égard. Mais les littératures anciennes et modernes nous fournissent assez d'exemples de cette difficulté, pour que nous refusions maintenant, *a priori*, de garder quelque préjugé. De soi, le résumé est aussi naturel que la paraphrase. Tout dépend des intentions du reviseur. Celles-ci, étant libres, restent une question de fait, non de principe; et par suite, pour l'historien, l'argument ne doit procéder que de l'esprit de finesse, non de l'esprit géométrique. Les faits, pour tout dire, et les faits seuls, observés le plus exactement possible, interprétés le moins mal possible, doivent compter. On excusera ce rappel de notions banales de méthode, à propos d'un cas embarrassant.

Embarrassant, il l'est sans doute beaucoup moins, grâce aux lentes précautions que nous avons prises, et j'espère pouvoir de nouveau, par un léger raisonnement, réduire à sa dernière limite la zone d'ombre qui l'entoure. Mais j'admets qu'à première vue, en lisant et comparant les textes parallèles, ou bien l'on demeure perplexe, si l'on est prudent, ou bien l'on incline à tenir la rédaction la plus courte pour subordonnée (1).

---

(1) Il me semble bien que telle a été l'impression du cher P. Albert PONCELET, *Bibliotheca hagiographica Latina*, n° 1467.

C'est ce dernier parti qu'il faut d'abord écarter résolument. Il ne résiste pas à l'examen ; sa seule chance consiste dans une observation incomplète. Mais, aussitôt que les deux recensions sont prises d'ensemble et rapprochées, la balance tourne en l'autre sens infailliblement, sans s'arrêter au point d'oscillation. Il reste seulement, à mon avis, que la rédaction prolixie puisse retenir, outre ses éléments propres et à côté de la matière empruntée au texte plus simple, quelques bribes d'une autre tradition ancienne. Telle est la seule obscurité que j'accepte de reconnaître, après une étude sincère. Il me paraît possible que la chronique *Laudemus* renferme encore, dans les portions communes, des phrases tirées d'un texte ancien qui proviendrait des premiers Chartreux, inconnu pour le reste.

Reprenons une à une, dans l'ordre où elles se présentent, les diverses parties, soit propres, soit communes, qui viennent d'être éditées. Cette marche est plus facile et plus nette. Il ne sera pas nécessaire d'insister beaucoup ; l'intérêt est seulement de noter les points saillants. Ceci fait, il sera temps de proposer des dates.

1. La préface est exclusivement propre à la « chronique » des origines. Elle est fort banale et n'ajoute presque rien aux textes qu'elle cite de l'Ecclésiastique et de Cassiodore : — il convient de louer les grands ancêtres ; les écrits sont capables d'une vaste influence ; pour ces raisons, on dira quelque chose qui puisse n'être pas oublié, des fondateurs et des débuts mêmes de l'Ordre.

Ce morceau, d'un style lâche, n'appelle aucune autre remarque, tant qu'il est considéré à part. On ne saurait décider s'il est primitif ou postérieur ; il y avait autant de raisons pour l'ajouter que pour le retrancher. Toutefois, il n'indique pas que le rédacteur soit encore très proche des événements qu'il désire commémorer. De plus, si on relit tout à la suite les sections de la chronique, sous la lumière de cette préface, on juge celle-ci plutôt insuffisante, vague et emphatique ; elle convient à peu près au morceau qui vient immédiatement après, concernant le prodige survenu à Paris, beaucoup moins aux sèches notices des successeurs de saint Bruno.

2. Le prodige — autrement dit (pour lui laisser son nom technique), le récit de l'*Anastasis* (2) — est ensuite raconté sans trop de longueurs (I § 1-5). Saint Bruno n'est pas encore mentionné dans ce contexte. J'ai séparé le morceau du reste, à dessein. On voit mieux ainsi combien

---

(2) Cf. LE COUTEULX, *Annales*, t. I, p. LXXVIII sq. (avec référence à la bulle de Grégoire XV, 1623). Notre Office romain n'en offre plus aucune trace.

le lien est lâche qui rattache l'*Anastasis* au départ du « Maître » rémois et de ses compagnons pour le désert. L'anecdote semble rapportée pour elle-même, comme un hors-d'œuvre.

La discussion complète de ce récit n'appartient pas à mon étude. Le Couteulx a fait d'immenses efforts, surtout dans sa première rédaction (3), pour en sauver la réalité; on pourrait se demander s'il n'a pas agi principalement par obéissance, pour complaire à D. Le Masson. Le bollandiste Byeus a repris sérieusement, plus longuement encore, la série des arguments pour et contre; il conclut timidement et par une diversion (4). Au texte de la chronique qui place la scène à Paris, en pleine Université, il substitue la rédaction des *Quatre fleuves du Paradis*, laquelle remonte au XIV<sup>e</sup> siècle et voile l'éclat du prodige (5). Cette solution est inacceptable, pour ingénieuse qu'elle soit. Je me garde bien d'attribuer l'exposé du chroniqueur à une invention de sa part et je réserve entièrement sa bonne foi. Pour dire brièvement toute ma pensée, il me semble probable que l'historiette du docteur parisien était déjà traditionnelle chez les Chartreux en la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, sinon même un peu plus tôt. A ce malheureux docteur de l'Université, trois fois maudit, on opposa naturellement le *Magister* renommé qui avait renoncé à sa chaire et aux honneurs pour se donner tout à Dieu dans la retraite, et on les fit contemporains (6). Mais l'historiette elle-même, en tant que cause de cette conversion, succombe fatalement devant le silence unanime des auteurs du XII<sup>e</sup> siècle qui ont connu saint Bruno ou les premiers Chartreux (7), et, de plus, par le rapprochement des récits parallèles, dont le plus mémorable est celui de Césaire d'Heisterbach dans son *Dialogue*, écrit vers 1222 (8). Le récit de Césaire, joint à celui des *Quatre fleuves*, qui paraît enclore une tradition indépendante de la chronique, suffit à expliquer la faveur dont a bénéficié ce petit conte du défunt ranimé et son succès final dans le cercle des Chartreux.

---

(3) Cf. BYEUS, *Commentarius praeuius* § 185-412 (ces longs développements du bollandiste sont surtout formés d'extraits de Le Couteulx, qui est « l'anonyme » sans cesse mentionné; voir ci-dessus Introd. note 11); — d'autre part, *Annales de Montreuil*, t. I, p. XLIII-CIV (considérablement abrégé, par rapport à la première rédaction).

(4) *Op. l.*, § 392-401.

(5) Sur ce récit, cf. BYEUS, *ib.*, § 380-391; LE COUTEULX, *Annales*, t. I, p. LXX sq.

(6) LOEBBEL maintient avec raison (*op. l.*, p. 61, 72) que saint Bruno n'a jamais été à Paris, en qualité d'élève ni de professeur; sur ce point, l'Office romain demanderait d'être encore révisé. De plus, en 1082, au moment du prétendu miracle, Bruno était déjà, depuis un certain temps, au désert (*ib.*, p. 91).

(7) BYEUS a bien vu, après Launoy, la portée de l'*argumentum silentii*, dans la circonstance: § 310-320; voir aussi § 295 à propos de Pierre le Vénérable.

(8) Lib. XI, cap. 49: ed. J. STRANGE, Cologne 1851, II, p. 306.

Je ne désire pas m'expliquer davantage sur ce sujet, qu'il m'était impossible d'éviter tout à fait. On retiendra seulement, quant à la question littéraire qui nous occupe, qu'en rapportant l'*Anastasis* à l'année 1082 (9), en situant cette scène dans le cadre de l'Université (10), puis en supposant, plus loin, la présence de saint Bruno à Paris, le rédacteur dévoile son ignorance des prétendus faits qu'il raconte; il nous convainc, par là même, non seulement du caractère factice de sa relation, mais de l'éloignement où il se trouve, relativement à l'époque qu'il envisage.

3. C'est juste après ces préliminaires que les deux recensions se rencontrent; et c'est aussi à ce point que se présente la principale, voire l'unique difficulté littéraire.

La rédaction imprimée à gauche nous donne, *ex abrupto*, un très bref aperçu, tout concret, de la carrière du fondateur, sans la moindre allusion au motif de sa conversion, quoique l'on sache quelque chose de celle-ci par l'histoire contemporaine; sans même mentionner le conflit de l'archevêque de Reims, Manassès (1076-1080) avec son chancelier, ni non plus le passage de Bruno à Molesme et à Sèche-Fontaine. Rien, ensuite, n'est dit des destinées de la Grande-Chartreuse; il est même question davantage de la fondation de Squillace. Cette concision extrême, cette sécheresse étonnent et déconcertent le lecteur. Un disciple de saint Bruno, Guigues par hypothèse, Guigues surtout, l'héritier de l'œuvre, se serait-il contenté de si peu? Ne devait-il pas être mieux informé et, en tout cas, n'aurait-il pas donné une note plus distincte de louange, de respect et de reconnaissance? Ce n'est d'ailleurs là qu'une objection directe et un peu superficielle, sans égard au texte de l'autre rédaction.

Celle-ci tombe à son tour sous la critique. Elle décrit comme la précédente, mais avec prolixité, l'histoire de l'instituteur des Chartreux. Ce qu'elle ajoute est réellement fort peu de chose, au regard de l'historien, et ne représente presque rien d'original: un discours de Bruno à ses compagnons (§ 6-8), pour tirer la leçon du prodige; un emprunt considérable, avoué aussi bien, à la Vie de saint Hugues par Guigues, au sujet du premier établissement en Dauphiné (§ 9-13); une longue glose sur le départ pour Rome à la requête du pape Urbain II, puis sur la retraite en Calabre (§ 14-18); enfin, le morceau consacré au retour des premiers disciples sous la direction de Landuin (§ 19-23). Dans ce dernier cas, il y a emploi des plus anciennes

(9) Sur cette date, cf. LE COUTEULX, *Annales*, t. I, p. CV, 6 sq.; BYEUS, *op. l.*, § 413.

(10) Cf. BYEUS, *ib.*, § 12.



pièces du cartulaire (11) : la lettre d'Urbain II à Séguin abbé de la Chaise-Dieu et la charte officielle de restitution, libellée par le même Seguin (17 septembre 1090). Le paragraphe final (§ 24) contient, avec une référence inédite au tombeau de La Torre, la meilleure phrase de cette portion de la Chronique, à savoir un court éloge du saint qui me paraît de bon aloi : *Bruno igitur, uir sanctissimus et gemina scientia preditus...* L'ensemble, il faut l'avouer, n'est pas excellent. De plus, certains détails indiquent sûrement une date tardive ; notamment, la référence au premier cartulaire de la Grande-Chartreuse, déjà perdu au XVII<sup>e</sup> siècle, mais qui, très probablement, ne remontait qu'au milieu du XIII<sup>e</sup> (12).

La question littéraire, cependant, est un peu différente. Ce qui frappe le plus en comparant les deux récits, c'est que la plupart des traits précis et vraiment instructifs de la notice *Magister* sont reproduits, à peine modifiés dans la chronique, distribués tout au long de celle-ci. De prime abord, on est porté instinctivement à regarder cette notice comme un simple raccourci. Dans le cas présent en effet, le rapport inverse semble étrange ou moins naturel. On conçoit mal un chroniqueur au style lâche, s'appliquant à recueillir minutieusement, une à une, les parcelles d'un texte serré, pour les enchâsser avec soin dans une relation abondante. Au contraire, le procédé de contraction est normal, le résultat étant une notice si restreinte ; on sait d'ailleurs qu'il a été fréquemment employé dans la littérature hagiographique.

Je ne méconnais pas la force de l'objection. S'il ne s'agissait que de cette simple notice sans autre contexte, en regard de la *Vita Antiquior*, il serait permis de s'arrêter avec quelque confiance à l'impression que je viens de noter. Mais aussitôt que l'on poursuit la lecture des textes, on constate que les autres notices sont du même genre que la notice *Magister*, et que le chroniqueur a respecté celles-là presque toujours.

Dès lors, l'aspect du problème, à moins que je ne m'abuse, change entièrement. La chronique est bien le document dérivé, même pour la portion relative à saint Bruno. Tout au plus supposera-t-on que, sur certains points, la chronique puisse dépendre d'une forme du catalogue que nous ne possédons plus, intermédiaire et déjà développée, renfermant plusieurs détails qui proviennent d'une bonne tradition.

Voilà l'hypothèse que je voudrais faire pour expliquer quelques détails de la chronique *Laudemus* ; en particulier, au sujet de saint

(11) Les deux pièces ont été reproduites par LE COUTEULX, *Annales*, t. I, p. 60 sq., 61 sq. ; d'autre part, d'après la première rédaction, par BYEUS, *op. l.*, § 518, 529.

(12) Cf. LE COUTEULX, *Annales*, t. I, p. LIII ; BYEUS, *op. l.*, § 13.

Bruno, la première phrase du dernier paragraphe, qui offre un portrait moral du fondateur. Il n'est pas même interdit de penser que, dans cette rédaction possible, la notice *Magister* était déjà précédée d'une mention quelconque, plus discrète, de l'*Anastasis*; cet arrangement sauvegarderait complètement la bonne foi du chroniqueur, dont la part serait d'avoir forcé un peu les termes, et lié davantage à l'anecdote édifiante la conversion de l'écolâtre de Reims.

Quant à la première notice *Magister* telle que nous la lisons, nous devons prendre notre parti et de sa priorité et de son indigence, sans chercher à sonder les intentions de celui qui l'a écrite.

4. Les notices de Landuin et des autres prieurs mettent encore les deux rédactions en parallèle, jusqu'à la fin. On sait désormais comment entendre ce parallélisme. En fait, la chronique diffère à peine du catalogue; et c'est pourquoi celui-ci ne peut être le texte secondaire. Cette circonstance m'a semblé déterminante dans la discussion du problème.

Je fais seulement remarquer que le dernier paragraphe de la chronique concernant Landuin, avant la date de sa mort : *Hic Landuinus magne litterature...* pourrait être tenu pour l'un des éléments attribuables à la recension intermédiaire dont j'ai imaginé le rôle spécial. Je proposerais plus timidement de donner la même origine à la dernière partie de la notice de Jean, cette phrase étant beaucoup plus banale.

Au contraire, la notice de Guigues, qu'aucun argument littéraire ne nous autorise à séparer des autres, présente une curieuse anomalie. Le catalogue renferme un court paragraphe (§ 3) que la chronique n'a pas retenu. Mais, puisque le manuscrit de Glandier omet déjà cette phrase, son absence dans tous les témoins de la chronique ne crée point une difficulté nouvelle. Le fait rapporté, d'autre part, est inexplicable pour nous; il l'était déjà sans doute au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Le Couteulx voudrait qu'il s'agisse d'une chartreuse aussitôt disparue que fondée, c'est-à-dire vers la fin du priorat de Guigues, en 1135 par hypothèse; plus précisément, d'une maison appartenant à un autre institut dont les religieux auraient pris rang, pour un temps, parmi les Chartreux (13). C'est une explication plausible. On peut rapprocher, par exemple, le cas des ermites de Chalais, établis par Hugues de Grenoble en 1108, et qui, dès 1120, voulurent recouvrer leur indépendance (14). Saint-Sulpice, dans le Bugey, fut aussi sous l'influence

---

(13) *Op. l.*, p. 396 sq.

(14) *Ib.*, p. 173 sq., 224 sq., 249-251, 282.

cartusienne, pendant une période (15). Ces analogies sont intéressantes sans doute ; malheureusement, le nom du lieu (*Aiaunus*? *Alaunus*?) reste incertain, et, sous l'une ou l'autre forme, l'on ne voit aucun moyen de l'identifier. Bien plus, il n'y a pas trace d'une chartreuse à Nantes ou dans les environs, avant la fondation du duc François I<sup>er</sup> en 1445 (16) ; enfin, Nantes n'a jamais été en Aquitaine.

A moins de supposer une confusion grossière (17), il est préférable de regarder cette information comme un renseignement porté en Dauphiné par un voyageur, vers le temps où le catalogue fut formé. Quelque part au sud de la Loire, non loin de Nantes, un monastère aurait fait l'essai d'une vie solitaire, semblable à celle des Chartreux. Plus tard, l'Ordre étant solidement établi, cet institut éphémère fut justement oublié.

\*  
\*\*

Notre plus ancien manuscrit du catalogue est, comme on l'a vu, celui de Glandier, qui se place au second quart du XIII<sup>e</sup> siècle. L'existence d'un autre manuscrit à peine moins ancien oblige de remonter un peu plus haut, sans aucun effort. Si nous pouvions en croire Le Couteux, celui-ci aurait connu un ou deux exemplaires du XII<sup>e</sup> siècle. J'ai dit pourquoi, à notre grand regret, il valait mieux, dans l'état des choses, se priver de ce témoignage, qu'il est impossible de contrôler. En revanche, j'ai fait une observation qui nous permet encore de rejoindre le XII<sup>e</sup> siècle.

Dans le traité *De quadripertito exercitio cellae*, ouvrage cartusien qui fut écrit pour Bovon, prieur de Witham (1186-1200), on lit un éloge

(15) *Ib.*, p. 267 sqq.

(16) Je tiens ce renseignement d'un archéologue nantais, M. l'abbé F. BRAULT.

(17) M. Léon MAÎTRE, archiviste de la Loire-Inférieure, m'a suggéré que le texte était corrompu par l'addition du mot *locus* : « *Alaunus* » serait un nom de personne, et l'on pourrait songer au duc Alain Fergent qui gouverna la Bretagne de 1084 à 1112, puis se retira à l'abbaye de Redon, où il mourut en 1119. D'autre part, pour M. l'abbé BRAULT, « *Benedictus* » pourrait être un des plus célèbres évêques de Nantes (1079-1111). — La forme *Alaunus* reste à mes yeux un mystère. Mais « *Alauna* » est bien connu par la table de Peutinger. On a proposé, dans le passé, diverses identifications : Lannion, Sainte-Suzanne, Laon, Quimper-Corentin, les Moitiers d'Allonne près Carteret. On s'accorde désormais à reconnaître dans *Alauna*, Alleaumes près Valognes (1 km. N. E.) ; voir à ce sujet V<sup>e</sup> DE POLICHE, *La baie du Mont-Saint-Michel et ses approches*, Avranches 1891, p. 20 sqq., et 26, n. 28. — A propos de la mention de Nantes en Aquitaine, on notera que, jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle, le diocèse de Poitiers étendait sa juridiction sur toute la contrée au sud de la Loire (ceci encore, d'après M. l'abbé BRAULT).

de Guigues où sont reproduites ou, plus exactement, citées deux lignes des premiers paragraphes de la notice (18) :

... Hinc bonae memoriae et cum omni honorificentia nominandus uenerabilis Guigo, quintus Carthusiensis eremi prior, *litteris, ut legimus, saecularibus et diuinis admodum eruditus, acer ingenio, memoria tenax, facundiae admirabilis exhortator efficacissimus*, hic, inquam, tantus ac talis uir, in LIBRO INSTITVTIONVM CARTHVSIIENSIS PROPOSITI quem ipse scripsit, ita de hoc dicit...

La mention du livre des Coutumes, aussitôt après la référence « *ut legimus* », donne à croire que l'auteur du *De exercitio*, quel qu'il soit (j'ai proposé discrètement Jancelin, dixième prieur de la Grande-Chartreuse, 1180-1233) (19), avait en vue, dans ce passage, un exemplaire du catalogue semblable aux nôtres, c'est-à-dire placé au commencement des Coutumes.

En outre, je suis fort tenté d'établir un rapprochement littéraire entre la même notice de Guigues et un autre éloge, très précieux, de ce prieur, qui fait partie de la Vie de saint Antelme.

Cet ouvrage, extrêmement important, doit avoir été composé aussitôt après la mort de l'évêque de Belley (1177). Antelme s'était fait chartreux, en 1132, à Portes dans le Bugey, gagné par les discours du « vénérable prieur » Bernard († 1152), qui devait le précéder sur le siège de Belley (v. 1136-1140). Mais, dès l'année suivante, il fut envoyé à la maison-mère sur l'intervention du nouvel évêque de Grenoble, Hugues II (1131), religieux de la Grande-Chartreuse que le vieil Hugues I († 1 avril 1132) avait choisi pour être son successeur. On voit comme tous ces faits sont cohérents, et que le petit monde des

(18) Cap. 36 et dernier : *P. L.*, CLIII, 883 b, l. 2 sqq. (d'après l'édition de CHIFFLET, 1657) ; rapprocher la mention du cap. 12 : *ib.*, 821 b.

(19) Cf. *Revue d'Asc. et de Mystique*, V, 1924, p. 140, 158. Un correspondant s'est plaint de cette proposition, comme si, ce faisant, je tâchais de ruiner une tradition cartusienne. Faut-il rappeler encore que l'ouvrage se présente à nous anonyme, dans les manuscrits ? Je ne dépouille nullement Guigues II, dont les prétendus droits ont été inventés par Chifflet. J'estime donc n'avoir aucune excuse à faire pour avoir mentionné Jancelin, et je n'ai non plus aucun regret de cette hypothèse. Il est plus utile d'indiquer un nouveau manuscrit qui m'avait échappé il y a deux années : Charleville n° 181 (5°), volume du XIV<sup>e</sup> siècle, provenant du Mont-Dieu, où l'on trouve aussi la *Vita Hugonis*. L'auteur du *De exercitio* fut si bien oublié par les Chartreux que Ganneron, dans ses *Antiquités de la Chartreuse du Mont-Dieu* (éd. P. LAURENT, 1893, p. 115 : ANNALES, t. III), attribue l'ouvrage à un chartreux inconnu de Witham. J'ai retrouvé aussi des fragments anonymes du même opuscule (cap. XIX et XXIV) dans deux collections anglaises : Merton College, Oxford, n° 19 (XIV<sup>e</sup> siècle), et Londres, British Museum, Harley n° 103 (XV<sup>e</sup> siècle).



chartreux, dans ce cercle du Dauphiné et des régions voisines, est en pleine activité, luttant en effet pour l'existence. Hugues II connaissait, sans doute, exactement les conditions du convent de la Grande-Chartreuse, vers la fin du priorat de Guigues; elles nous sont dépeintes par l'auteur de la *Vita Antelmi* (20) :

**Eo tempore, cum Cartusiae domus monachis, maxime probis uiris, indigeret — paucissimos enim habebat, — dominus Hugo Gratianopolitanus episcopus, uir prudens et magnarum uirtutum beati Hugonis successor... magnis apud Portas exegit precibus fratrem Antelmum tunc nouicium concedi ac dimitti... (§ 7)**

Antelme, en effet, devint peu après procureur, puis finit par recueillir l'héritage de Guigues (1139-1151) et prit ce dernier pour modèle, après l'abdication d'Hugues, vieillard débile et, vraisemblablement, incapable (1136-1139). La misère matérielle et même spirituelle de la communauté, que l'enthousiasme du rédacteur des notices cache quelque peu, en attribuant à Guigues une foule de disciples (*sequaces multos* § 3), est expliquée dans la *Vita* par la catastrophe de 1132. Cette date est fournie précisément par le catalogue, si l'on fixe bien celle de la mort de Guigues, et l'histoire de saint Antelme l'éclaire singulièrement. Je donne à cause de son intérêt tout le contexte, y compris l'éloge de Guigues, quoique les derniers mots seulement, distingués par l'italique, concernent le rapprochement littéraire que j'ai annoncé. L'auteur se reporte au temps où Antelme fut nommé prieur (1139), trois années environ après la mort de Guigues, puis évoque la terrible avalanche qui faillit ruiner la Grande-Chartreuse en 1132.

**Fuerat Cartusiae prior memoria dignus aeterna Guigo uir uenerandus qui, ob diuinitus sibi collatam mellifluae doctrinae gratiam, hanc obtineret praerogatiuam ut Bonus Prior nominetur ab eis qui de ipso loquuntur. Is Cartusiensis ordinis religioni modum certosque statuit terminos; nam regulam ipse scripsit quam ex humilitate Consuetudines uocauit. Subditos instruxit, uerbo docens et exemplo; solerti ac uigilanti cura cum sobrietate et honestate religiose ad se pertinentia disposuit, omnibus quoque se consulentibus utiliter consulens. Erat quippe prudens et ingenii uelocitate mirabilis.**

**Huius memorandi ac nominandi uiri ideo mentionem facimus, quia dei famulus Antelmus prior factus hunc imitari studuit et secundum ipsius institutum subditos fecit conuersari et lapsa reaedificare curauit.**

**Intepuerat enim ordo post decessum memorati prioris, nec erat is**

---

(20) *Acta Sanctorum*, juin VII (1867), 202-212; LE COURBULX donne un texte un peu différent : *Annales*, t. I, p. 372 sq., 441 sq.

qui fuerat feruor religionis seu rigor disciplinae, quia deerant ulri animo fortes, ex quo beatus ille sanctorum conuentus, paucissimis *superstitibus*, una simul die siue hora praemium percipere meruere laboris, *niuium de allissimis montibus super cellas ruentium mole oppressi* (§ 9).

Le dernier paragraphe nous représente presque dans les mêmes termes la scène décrite par le catalogue (§ 7). Mais celui-ci ajoute un détail qui a une portée chronologique. Six religieux et un novice avaient été victimes de l'accident. Le moine Aduin, seul « rescapé » après douze jours de recherches, fut transporté dans le cloître et l'on procéda, selon le rituel coutumier, à la cérémonie de l'extrême-onction et du viatique. Le moribond fit sa confession et reçut l'absolution, puis les onctions, donna le baiser de paix à ses frères et fut enfin communié sous les deux espèces. Or c'est précisément à partir de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle que le viatique sous la seule espèce du pain devint l'habitude (21). Nous avons donc là un récit bien authentique et qui provient, de quelque façon, des assistants.

Je ne vois, pour le reste, aucune indication qui permette de proposer une date particulière, avant le dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle. Mais il est clair que toutes les notices du catalogue, même la première, procèdent d'une tradition fidèle. Elles résument ensemble ce qu'on savait, à la Grande-Chartreuse, des cinq premiers prieurs. Je serais disposé à les attribuer, soit au restaurateur du monastère après Guigues, c'est-à-dire à saint Antelme lui-même (1139-1151), soit à Basile successeur d'Antelme (1151-1173).

Il me semble difficile de se prononcer davantage, vu le caractère de l'information. Tout au plus a-t-on le droit de marquer une préférence.

Les trois premières notices sont tout à fait impersonnelles. Celle de Jean, quatrième prieur (1101-1109), ne l'est pas moins, et c'est pourquoi j'hésite beaucoup moins à écarter complètement le nom de Guigues. Si l'on peut admettre à la rigueur que Guigues, arrivé au désert en 1106, s'exprime brièvement au sujet de saint Bruno et de ses deux premiers successeurs qu'il n'a pas connus davantage, l'on s'attendrait que, dans l'hypothèse d'une rédaction de sa main, quelque souvenir personnel distinguât le paragraphe accordé au prieur qui l'admit dans la communauté et dont il prit la place après peu d'années. La seule notice un peu plus détaillée est la sienne propre ; ce qui s'explique et par son rôle et par la durée de son gouvernement. Or les seuls mots capables de nous éclairer, et qui tranchent assuré-

---

(21) Voir la longue liste, établie avec beaucoup de soin par M. ANDRIEU, *Immixtio et consecratio*, 1924, p. 114-122.

ment sur le reste, sont ceux que l'auteur du *De exercitio* a retenus. Cet hommage s'expliquerait assez bien venant d'Antelme. Mais pourquoi ne conviendrait-il pas aussi bien, sinon mieux, de la part de Basile, le recul du temps ayant dû grandir encore la personnalité du législateur? De plus, la mention de « nombreux disciples », dont j'ai souligné l'inexactitude, s'entend un peu moins bien, peut-être, sous la plume d'Antelme. S'il fallait donc faire un choix, je préférerais encore songer à Basile.

Mais j'aime mieux conclure cette discussion en disant, sans préciser plus : — Antelme ou Basile ont dû rédiger ce catalogue sommaire qui renferme dans son bref contour le premier demi-siècle de l'Ordre des Chartreux, et dont l'auteur nous a transmis un témoignage parfaitement digne de confiance, celui des premiers disciples de saint Bruno. En toute hypothèse, la date du morceau serait le milieu du XII<sup>e</sup> siècle environ, soit un peu avant soit un peu après. Cette marge n'a aucune importance et n'enlève rien à la valeur des notices.

Si H. Loebbel indique les années 1130-1132 pour les quatre premières notices (22), c'est que, après avoir agréé sans examen le manuscrit perdu du Mont-Dieu, il raisonne comme si le catalogue devait avoir exactement la même date que les Coutumes, auxquelles il est censé servir de prologue. J'ai fait voir pourquoi cette manière d'argumenter ne donnait pas satisfaction.

Quant à la chronique *Laudemus*, il est sage de la placer un siècle environ après le catalogue, soit vers 1250, bien qu'aucun de nos manuscrits ne soit antérieur au XIV<sup>e</sup> siècle. Je suis d'accord sur ce point avec Byeus (23) et Loebbel (24). Le Couteulx a tâché, surtout dans sa première rédaction des Annales, de faire remonter cet ouvrage jusqu'en 1220 (25); mais c'est en s'appuyant sur une opinion erronée de Baluze, qui donnait au manuscrit de Paris (2<sup>e</sup> partie) la date de 1240 (26). La mention du cartulaire de la Grande-Chartreuse, pour ne rien dire du récit de l'*Anastasis*, fournit un point de départ assez sûr; l'anonyme de Meyria, d'autre part, garantit en 1298 l'existence de la recension finale. La chronique est donc l'expression des traditions de l'Ordre au XIII<sup>e</sup> siècle; somme doute, à part ses imperfections chronologiques qu'il nous reste à dénoncer, elle est une repro-

(22) *Op. l.*, 19 sqq.

(23) *Op. l.*, § 13-15, 349-355.

(24) *Op. l.*, p. 25 sqq.

(25) *Annales* ap. BYEUS § 219, 223-224, 311, 330, 349 etc.; cf. *Annales*, t. I, p. C.

(26) *Annales*, t. I, p. XLVII; BYEUS a justement protesté, *op. l.*, § 355.

duction fidèle du premier texte, et j'incline à croire qu'elle conserve, en outre, quelque chose d'un état intermédiaire.

## VII. LES DATES DES PRIEURS

Le caractère tardif et dépendant de la chronique *Laudemus* se manifeste particulièrement dans la série des dates qu'elle assigne aux différents prieurs. Le catalogue inclut, en effet, une chronologie discrète qui permet de déduire assez exactement la durée de chaque priorat. Le chroniqueur, au contraire, dans son souci de présenter un cadre rigide, aussi complet que possible, a forcé les données de l'ancien texte et introduit, à partir d'un certain point, une minime erreur qui fausse les dates des trois derniers prieurs. C'est la dernière observation à laquelle donne lieu le rapprochement des textes.

Ici, Le Couteulx a vu juste, pour s'être attaché au catalogue exclusivement, tandis que la plupart des auteurs modernes se sont laissés égarer par la computation de la chronique. Il importe donc de remettre toutes choses à leur place et, surtout, d'être très clair. C'est une tâche d'autant plus facile que les données du catalogue ne laissent place à aucune ambiguïté. S'il est trop sommaire, à notre gré, dans les renseignements qu'il donne sur saint Bruno et ses successeurs, il a du moins le mérite de marquer nettement le cours de leur existence depuis la fondation de la Grande-Chartreuse. Peut-être était-ce la principale intention de l'auteur; de là, pour nous qui sommes plus curieux, la sécheresse apparente des notices.

Je vais dégager l'un après l'autre ces menus détails chronologiques, les éclairer rapidement au moyen d'autres données concordantes, puis en rétablir la chaîne.

1. La Grande-Chartreuse a reçu ses premiers habitants vers la fête de la Nativité de saint Jean-Baptiste (IV § 2).

— Cette date du 24 juin resta solennelle dans l'Ordre, qui se plut à invoquer le patronage du Précurseur, modèle des ermites. On notera, par exemple, que la dédicace de « l'église inférieure est rapportée par le calendrier de la Grande-Chartreuse au 21 juin (1); de même la dédicace de l'église de Vauvert au 26 juin (2). Au Mont-Dieu, la tra-

---

(1) Missel de la Grande-Chartreuse (Grenoble 71; cf. LEROQUAIS, *op. l.*, n° 653).

(2) Missel de Vauvert (Paris, Bibl. Nat. lat. 1116; cf. *ib.*, n° 855).

dition était également que les premiers chartreux arrivèrent en cet endroit fameux le 22 juin 1036 (3). — Quant à l'année de la fondation, elle est connue directement d'autre part, notamment par la charte lue au synode de Grenoble (4); la chronique *Laudemus* est ici d'accord avec les autres témoignages, quoique certains manuscrits donnent une autre date.

2. Bruno gouverna la Grande-Chartreuse pendant six années (I).

3. Urbain II appela son ancien maître à Rome (I).

— Odon de Châtillon, cardinal d'Ostie en 1078, fut élu pape sous le nom d'Urbain II le 12 mars 1088 et mourut le 29 juin 1099.

4. Après son passage à la Curie, Bruno vécut encore en Calabre onze années environ (I).

— La date du 6 octobre 1101 pour le décès de saint Bruno est d'ailleurs incontestable (5).

5. Landuin, successeur de Bruno à la Grande-Chartreuse, gouverna cette maison, après la rentrée des solitaires, pendant dix années (II).

— Je rappelle que la restitution de la Grande-Chartreuse aux mains de Landuin et de ses compagnons est fixée par la charte de Séguin (17 septembre 1090) (6).

6. Landuin mourut au monastère de Saint-André, sis au pied du Mont-Soracte, sept jours après l'antipape Guibert (II).

— La mort de Guibert est datée d'autre part (7) : 7 septembre 1100.

7. Pierre gouverna la Grande-Chartreuse pendant une année, puis abdiqua (III).

8. Jean tint la charge pendant huit années et mourut au milieu de ses frères (IV § 1).

9. Lors de la mort de Jean, qui survint le 7 octobre, vingt-cinq années s'étaient écoulées depuis la fondation, la vingt-cinquième ayant été accomplie au 24 juin précédent (IV § 2).

10. Guigues mourut le 27 juillet, à l'âge d'environ cinquante-quatre ans, étant religieux depuis trente ans, prieur depuis vingt-sept; l'institut était alors dans la cinquante-troisième année de son existence; cette cinquante-troisième venait seulement de commencer, à la fin de juin.

(3) Charleville ms. 44; voir ci-dessus § 1, n° 31.

(4) LE COURBULX, *Annales*, t. I, p. 9 sq. Pour le reste, cf. LOEBBEL, *op. l.*, p. 103 sq.

(5) BYEUS, *op. l.*, § 729; *P. L.*, CLII, 554.

(6) Voir ci-dessus § VI, note 11.

(7) JAFFÉ, *Regesta pontificum Romanorum*, I, 1885, 649-655.



Il est aisé, dès lors, de réunir ces indications dans un tableau d'ensemble.

BRUNO, premier supérieur de la Grande-Chartreuse :	24 juin 1084 — [v. 24 juin] 1090,
retiré en Calabre :	[fin de] 1090 — † [6 octobre] 1101.
LANDUIN, second prieur :	[sept.] 1090 — † 14 sept. 1100.
PIERRE, troisième prieur :	[sept.] 1100 — [octobre] 1101.
JEAN, quatrième prieur :	[octobre] 1101 — † 7 octobre 1109.
GUIGUES, né en :	1083 ou 1084 (av. le 27 juill. 1084),
religieux à la Grande-Chartreuse en :	1106 ou 1107 (av. le 27 juill. 1107),
cinquième prieur :	[octobre] 1109 — † 27 juillet 1136.

Le compte de la chronique est conforme à celui-ci, jusqu'à la mort de Landuin en 1100. C'est à ce point qu'elle introduit l'erreur. Le priorat de Pierre est marqué en 1101, les mois qui précéderent, après la mort de Landuin, ayant été négligés. Par suite, Jean est reporté en 1102 au lieu de 1101, de même Guigues en 1110 au lieu de 1109; et, finalement, le décès de Guigues se trouve fixé un an trop tard, avec une erreur de quantième : 26 juillet 1137.

Aussi bien, le catalogue eût-il fait défaut, il n'aurait pas été impossible de rétablir l'ordre exact des faits, puisque le chroniqueur a retenu toutes les données fermes de l'ancien document, se contentant de les encadrer dans une succession chronologique qui les contredit à partir de 1100. Cette contradiction est désormais patente; mais, assurément, elle ne provient que d'un manque d'attention. L'autorité du catalogue du XII<sup>e</sup> siècle est ainsi démontrée de nouveau (1).

---

(1) Le Couteulx indique bien que l'obit de LANDUIN était commémoré à la Grande-Chartreuse le XVIII des calendes d'octobre (14 septembre); le cartulaire avait retenu exactement cette date (*Annales*, t. I, p. 121). De même, l'obit de JEAN était marqué dans l'ancien calendrier de la Grande-Chartreuse au 7 octobre (*ib.*, p. 176). Quant à PIERRE-FRANÇOIS, qui résigna sa charge en l'automne de 1101, peut-être est-il le « *Petrus* » dont le même calendrier rappelait l'obit aux ides de janvier (13 janvier); tout en reconnaissant que ce nom revient plusieurs fois, Le Couteulx tient pour probable l'identification; mais il ne donne pas la raison de ce jugement.

## TABLE DES MANUSCRITS CITÉS

- |   |  |
|---|--|
| <p>Beaune : 2.<br/>         Berlin : <i>Lat. qu.</i> 663 ; 704. <i>Theol.</i><br/> <i>fol.</i> 712.<br/>         Bruxelles : 11925-8 ; 15137.<br/> <br/>         Charleville : 44 ; 87 ; 89 ; 125 ;<br/>         154 ; 177 ; 181.<br/>         Copenhague : <i>S.</i> 78 ; 2911 ; 3389.<br/> <br/>         Dijon : 616.<br/> <br/>         Glandier (voir Rosenthal).<br/>         Grande-Chartreuse (ancienne) :<br/>         mss. cités par Le Cousteux.<br/>         Grande-Chartreuse (nouvelle) :<br/> <i>B. I.</i> 551.<br/>         Grenoble : 70 ; 71 ; 417 ; 418 ; 420 ;<br/>         1122.<br/> <br/>         Londres, British Museum : <i>Add.</i><br/>         15835 ; <i>Harley</i> 103.<br/> <br/>         Metz : 46 ; 133 ; 173 ; 471.<br/>         Mont-Dieu : mss. disparus.<br/>         Munich : <i>Clm.</i> 7685 ; 7714 ; 17502 ;<br/>         28216.<br/> <br/>         Oxford, Merton College : 19.</p> | <p>Paris, Arsenal : 425 ; 436 ; 780.<br/>         Paris, Bibliothèque Nationale :<br/> <i>fr.</i> 1029 ; 8335.<br/> <i>lat.</i> 458 ; 1116 ; 2042 ; 3348<sup>A</sup> ;<br/>         3597 ; 4219 ; 4342 ; 5260 ;<br/>         5584 ; 5654<sup>A</sup> ; 10179 ;<br/>         10886 ; 12064.<br/> <br/>         Paris, Mazarine : 425.<br/>         Phillipps 556 (voir Copenhague<br/> <i>S.</i> 2911).<br/> <br/>         Reims : 1638.<br/>         Reun : 43.<br/>         Rosenthal : 3836 (ms. de Glandier,<br/>         maintenant vendu).<br/> <br/>         Saint-Remi de Reims (ms. disparu,<br/>         employé par Labbe).<br/> <br/>         Toulouse : 107.<br/>         Tours : 1358.<br/> <br/>         Venise, San-Marco : <i>H. E.</i> 174.<br/> <br/>         Wien : 4259.</p> |
|---|--|

ANDRÉ WILMART, O. S. B.